Le Sénat du Canada

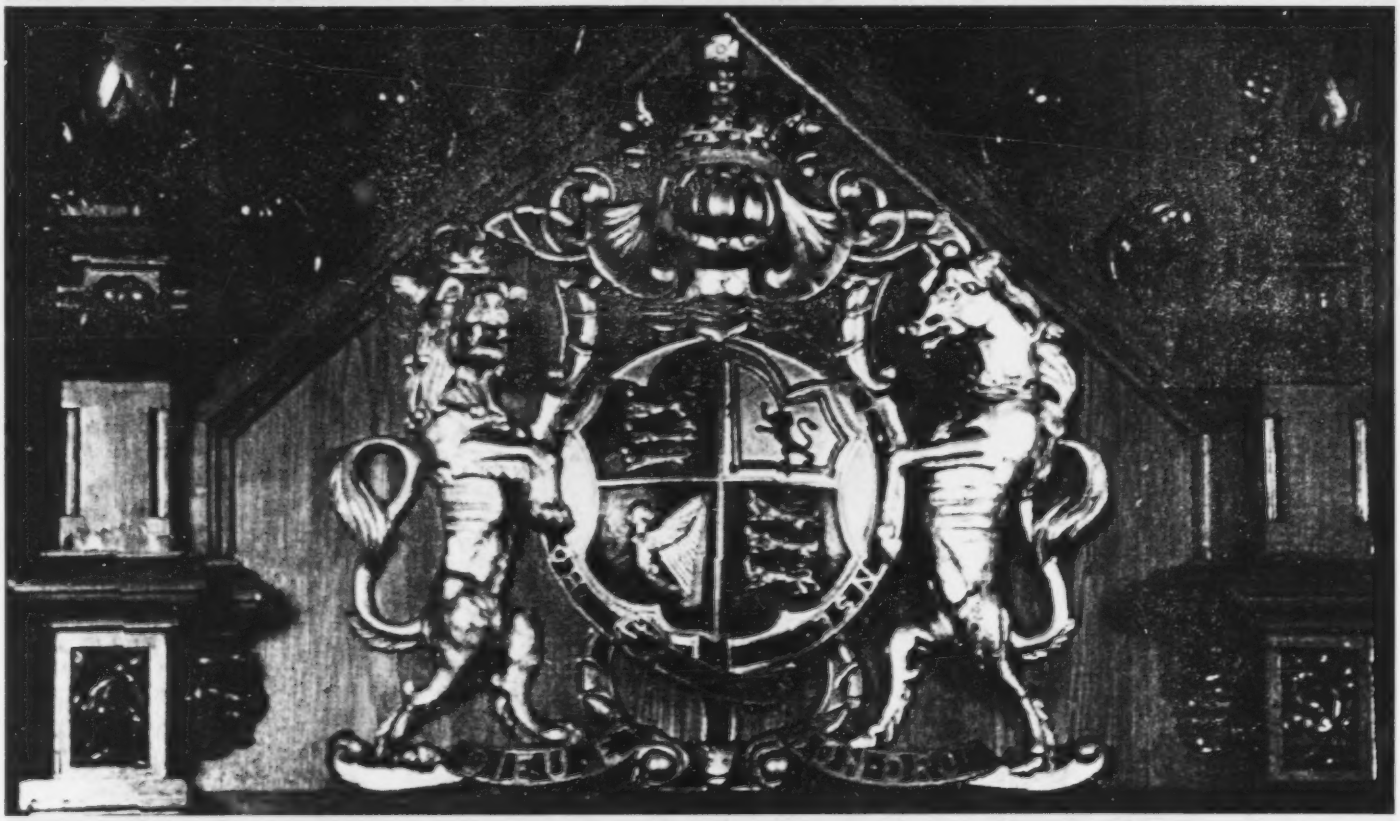

Rapport annuel 2001-2002

104-00783/

Le Sénat du Canada

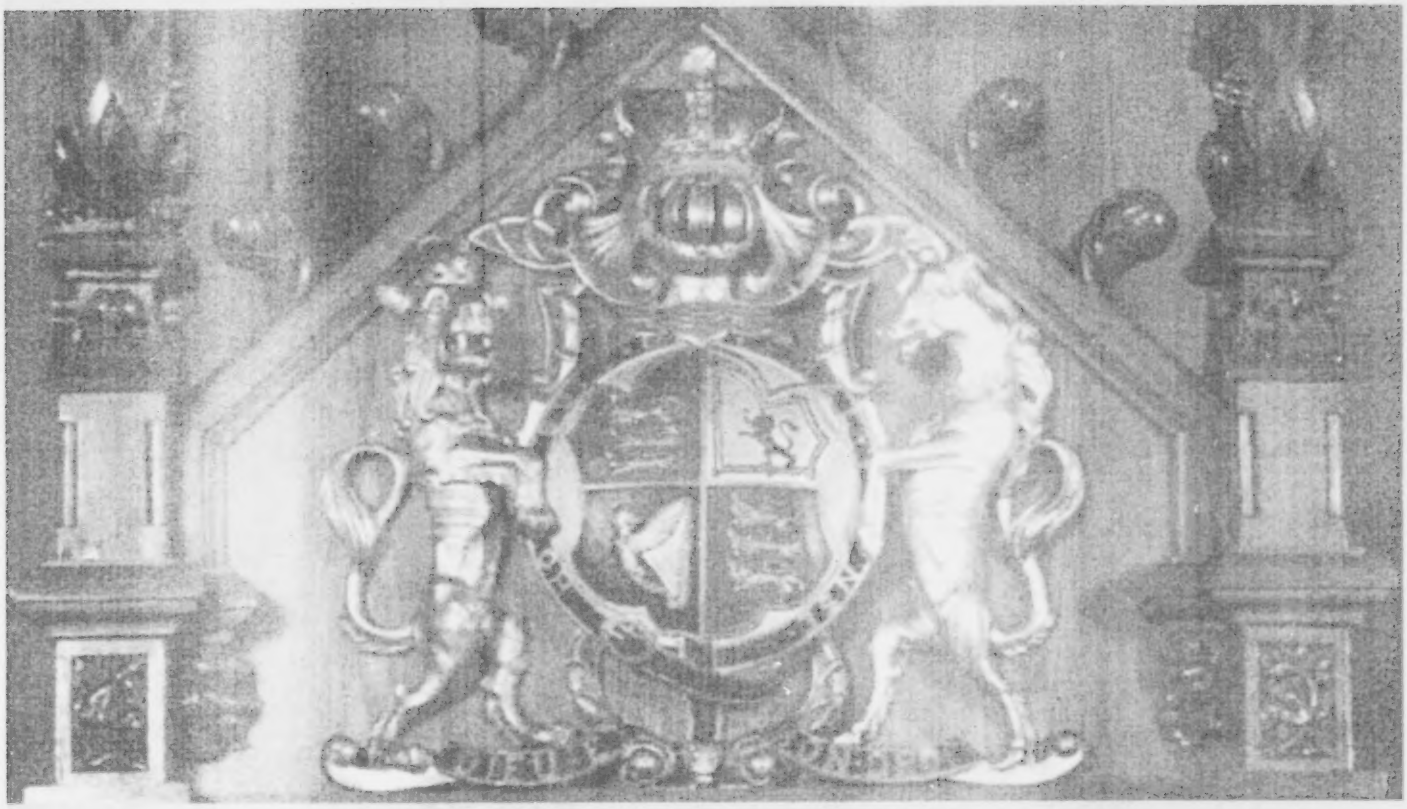

Rapport annuel 2001-2002

Le Sénat du Canada

Avant-propos du président du Sénat du Canada

C'est pour moi un grand plaisir de lancer le premier rapport annuel du Sénat, qui donne une vue d'ensemble des activités du Sénat proprement dit, des comités et des divers sénateurs au cours de 2001-2002. J'espère que ce rapport saura intéresser ceux qui suivent les travaux du Sénat depuis longtemps et éclairer ceux qui s'y intéressent depuis peu.

Depuis la Confédération, la chambre haute est une institution où on défend les droits des régions, des provinces et des minorités, où on étudie et révise des textes législatifs, où on examine de grandes questions nationales. Toutes les régions y sont également représentées, indépendamment des fluctuations démographiques, pour faire contrepoids à la représentation selon la population, à la Chambre des communes, que nous appelons « l'autre endroit ». En outre, étant donné la nature de leur mandat, les sénateurs et les comités du Sénat peuvent étudier les questions de politique publique en profondeur, avec un minimum d'esprit partisan. Voilà comment le Sénat aborde son travail, au service des Canadiens.

Pour l'essentiel, le programme du Sénat reflète les priorités nationales comme l'économie, la santé et l'environnement, pour ne nommer que celles-là, mais des événements internationaux peuvent aussi influer sur les travaux de la chambre et des comités. Hélas, ce fut le cas pendant la période visée par le présent rapport, étant donné les attentats terroristes commis aux États-Unis le 11 septembre 2001.

Ces actes de terrorisme en sol nord-américain ont imposé la sécurité, la défense et l'immigration à l'avant-plan du programme législatif du gouvernement. C'est ainsi que le Sénat et les Communes ont entrepris l'étude urgente du projet de loi C-11, *Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger*, qui était déjà au *Feuilleton* au début de la session de l'automne 2001. Le gouvernement a également présenté le projet de loi C-36, *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme*. Le Comité spécial du Sénat chargé d'étudier le projet de loi C-36 avant son adoption aux Communes s'est attardé aux conséquences du projet de loi sur les droits de la personne et les libertés fondamentales. Les recommandations de ce comité ont amené maints observateurs à signaler le rôle clé du Sénat dans la modification des éléments les plus controversés du projet de loi.

Mes collègues et moi sommes honorés de ces expressions de confiance et de soutien à l'égard des travaux du Sénat. J'espère que la lecture de ce rapport saura vous intéresser et vous inspirer des conclusions semblables.

Le président du Sénat,
Dan Hays

Le Sénat du Canada

Avant-propos du greffier du Sénat et greffier des Parlements

Ceux d'entre nous qui travaillent à l'administration du Sénat sont très conscients de l'ampleur des travaux législatifs accomplis par le Sénat en 2001-2002. Nous sommes fiers d'être associés aux réalisations de cette institution et nous nous considérons privilégiés d'être au service de nos législateurs, qui partagent notre dévouement à l'égard du mandat du Sénat. Aussi sommes-nous très heureux de pouvoir communiquer ici de l'information sur nos activités.

Bien qu'on ait appris à des générations de Canadiens que, pour reprendre les termes de sir John A. Macdonald, le Sénat est la chambre de second examen objectif, peu de gens en comprennent la signification concrète. Le présent rapport annuel propose l'information essentielle sur le Sénat : ce qu'il est, qui le compose, quelle est sa raison d'être et comment il travaille. Vous constaterez que, si le premier des premiers ministres du Canada a fort bien décrit l'institution, il y a beaucoup d'autres choses à apprendre sur les sénateurs, leur travail et les services qui leur sont offerts pour s'acquitter du mandat que la Constitution leur confie.

Le présent rapport confirme l'esprit de service public et de responsabilité qui inspire notre travail au Sénat. J'espère qu'il fera également comprendre au lecteur le rôle important que joue cette institution pour faire en sorte que toutes les mesures législatives, qu'elles soient proposées par des sénateurs ou par le gouvernement en place, répondent aux besoins sociaux, économiques et culturels des Canadiens.

Le greffier du Sénat et greffier des Parlements,
Paul C. Bélisle

Table des matières

1. **Le Sénat dans son contexte** 1

2. **Les sénateurs du Canada** 5

3. **Le rôle du Sénat dans le processus législatif** 11

4. **Le Sénat et les Canadiens** 27

5. **Sur la scène internationale** 31

6. **L'administration du Sénat** 35

7. **Comment nous joindre** 47

Annexes

Annexe A : Comités permanents, spéciaux et mixtes du Sénat, mars 2002 52

Annexe B : Liste des publications 63

Annexe C : Liste des rapports de comité 64

Annexe D : Lexique parlementaire 72

1

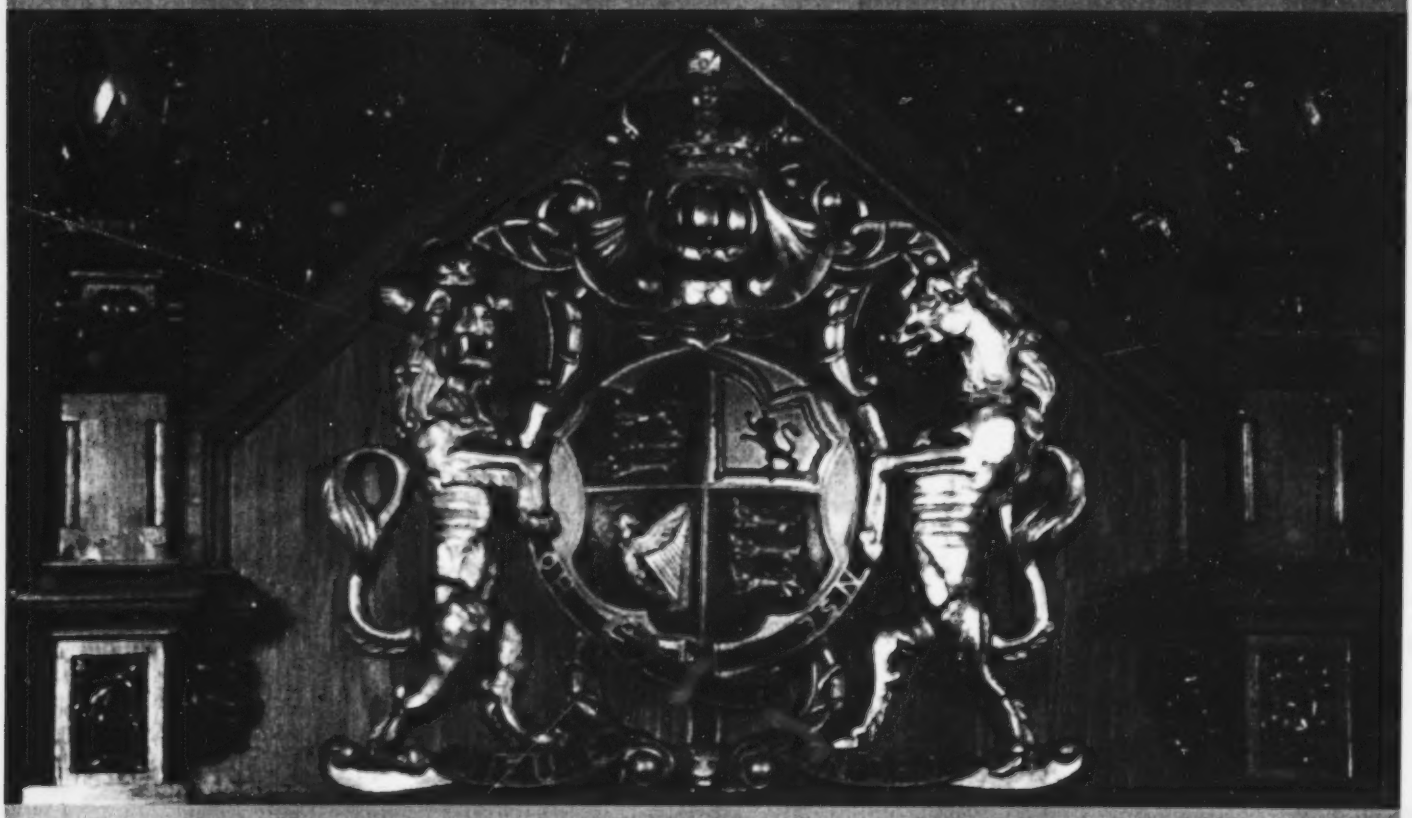

« Il y aura, pour le Canada, un parlement qui sera composé de la Reine, d'une chambre haute appelée le Sénat, et de la Chambre des communes. »

C'est en ces termes que les Pères de la Confédération ont donné forme au Parlement du Canada dans la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Le régime parlementaire du Canada

Comme le diagramme qui suit le montre, le Parlement est un instrument de gouvernement qui s'inscrit dans un contexte plus large, comprenant le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Il incombe au pouvoir exécutif, qui comprend le premier ministre et le Cabinet, de promulguer les lois, d'établir les politiques nationales et de mener les affaires internationales.

Le pouvoir législatif, ou Parlement, est composé de la reine, représentée par le gouverneur général, du Sénat et de la Chambre des communes. Ces deux instances sont complémentaires l'une de l'autre par leur composition et leurs fonctions, comme on l'explique plus loin.

Le pouvoir judiciaire comprend la Cour suprême, la Cour fédérale et les Cours supérieures des provinces. Entièrement indépendant des deux autres pouvoirs, il interprète et applique les lois du Canada.

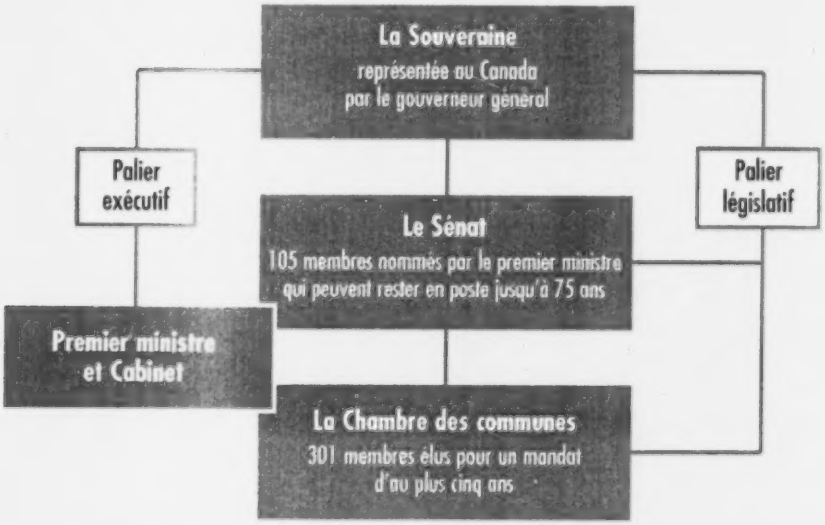

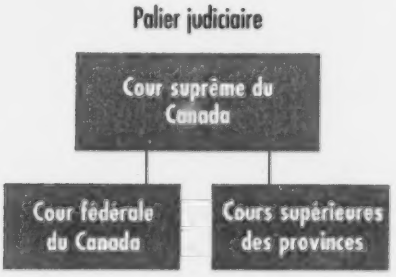

La reine, représentée par le gouverneur général : Les fonctions officielles du chef d'État sont assurées par le gouverneur général, nommé par la reine comme son représentant personnel, sur avis du premier ministre. Outre ses importantes fonctions cérémonielles, comme l'accueil de délégations étrangères et la tenue de manifestations officielles, le gouverneur général doit convoquer et dissoudre le Parlement, ouvrir chacune des sessions parlementaires par un discours du Trône et donner la sanction royale aux projets de loi.

Le Sénat : Pendant les débats qui ont abouti à la Confédération en 1867, sir John A. Macdonald a décrit la raison d'être principale de la chambre haute du Parlement, c'est-à-dire le Sénat, en ces termes : « examiner avec calme la législation provenant de la chambre haute et empêcher la maturité de toute loi intempestive ou pernicieuse adoptée par cette dernière ».

De nos jours, le Sénat, composé de 105 membres, conserve son rôle de surveillance, continuant d'étudier les projets de loi et d'examiner les questions de politique et les problèmes qui préoccupent les Canadiens, tant en comité qu'en caucus. L'une des grandes fonctions du Sénat est de représenter les intérêts des régions, provinces et territoires du Canada et de ses groupes minoritaires. Il le fait en assumant son rôle en matière de législation, d'enquête et de représentation :

Rôle législatif

- Aucun projet de loi ne peut devenir loi sans être approuvé par le Sénat.
- Le Sénat peut adopter, retarder ou rejeter un projet de loi.
- Le Sénat peut proposer des projets de loi, exception faite des « projets de loi de finances » qui permettent au gouvernement fédéral de recueillir des fonds publics ou de les dépenser.

Rôle d'enquête

- Les sénateurs mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences pour explorer un large éventail de questions, les faire connaître et solliciter l'avis des Canadiens.
- Les sénateurs peuvent faire une étude approfondie des problèmes, avec une liberté relative par rapport à la politique des partis.
- Les sénateurs peuvent soulever, pour débat et enquête, des questions qui ne sont pas forcément au programme parlementaire.

Rôle de représentation

- Les sénateurs peuvent s'attarder aux effets des lois et des politiques sur les régions et veiller à ce que les intérêts régionaux soient pris en considération.
- La composition du Sénat reflète la diversité culturelle du Canada et on y trouve des hommes et des femmes de toutes les sphères d'activité.

La Chambre des communes : La Chambre des communes, appelée aussi la chambre basse, compte 301 députés qui représentent chacun une circonscription électorale. Les députés du parti ministériel et des partis de l'opposition étudient les grandes questions de l'heure et élaborent des lois fédérales en prenant part aux débats et en siégeant aux comités qui examinent les politiques et étudient les projets de loi.

Le processus législatif

Ensemble, les sénateurs et les députés étudient les propositions législatives, mettant à contribution leurs idées et leur énergie pour élaborer les lois du Canada. La majeure partie des délibérations quotidiennes des chambres et une grande partie du travail des comités parlementaires portent sur les initiatives législatives. Les parlementaires, s'inspirant de l'opinion de leurs électeurs et d'autres parties intéressées, effectuant des recherches approfondies, consultant leur groupe parlementaire et se laissant guider par leurs convictions personnelles, prennent part au processus continu des audiences, des débats et de la révision des mesures législatives du gouvernement et examinent les mérites des propositions législatives qui leur sont soumises.

Tous les projets de loi doivent recevoir trois lectures et être adoptés séparément par le Sénat et les Communes avant de recevoir la sanction royale et de devenir lois. Cette démarche aide à garantir que les mesures législatives sont étudiées comme il se doit et que tous les partis peuvent s'exprimer à leur sujet.

Comment un projet de loi devient-il loi?

Aperçu du processus législatif

1. Adoption à la première chambre (parfois le Sénat, le plus souvent les Communes)

   La démarche suivie dans chacune des chambres est semblable :

   - Première lecture (le projet de loi est déposé, imprimé et diffusé)
   - Deuxième lecture (le principe du projet de loi est débattu : le projet de loi est-il inspiré d'une bonne politique?)
   - Étude en comité
     Étape un : les ministres, fonctionnaires, spécialistes et membres du grand public témoignent devant un comité*
     Étape deux : les membres du comité examinent le projet de loi, article par article.
     Étape trois : le comité adopte un rapport sur le projet de loi, recommandant son adoption avec ou sans amendements ou son abandon.
   - Étape du rapport : le rapport du comité est étudié et des amendements sont proposés.
   - Troisième lecture : approbation définitive du projet de loi; d'autres amendements peuvent être envisagés à cette étape.

2. Étude à la deuxième chambre.
3. La sanction royale, donnée par le gouverneur général, fait du projet de loi une loi.

*Nota : Bien que, normalement, le projet de loi soit renvoyé au comité après la deuxième lecture, il peut également y être renvoyé avant son adoption en deuxième lecture.

Les projets de loi d'intérêt privé se rapportent aux pouvoirs et aux droits d'une personne ou d'une organisation. Par le passé, ces projets de loi servaient le plus souvent à établir des sociétés, mais ils sont rares de nos jours.

Les projets de loi d'intérêt public portent sur des questions de politique publique, comme les impôts et les dépenses, la santé et d'autres programmes sociaux, la défense et l'environnement. S'ils sont présentés par le gouvernement, ce sont des projets de loi émanant du gouvernement; s'ils le sont par des parlementaires à titre individuel, ce sont des projets de loi émanant de députés ou de sénateurs. Ces projets de loi peuvent toucher toute la population ou seulement un certain segment.

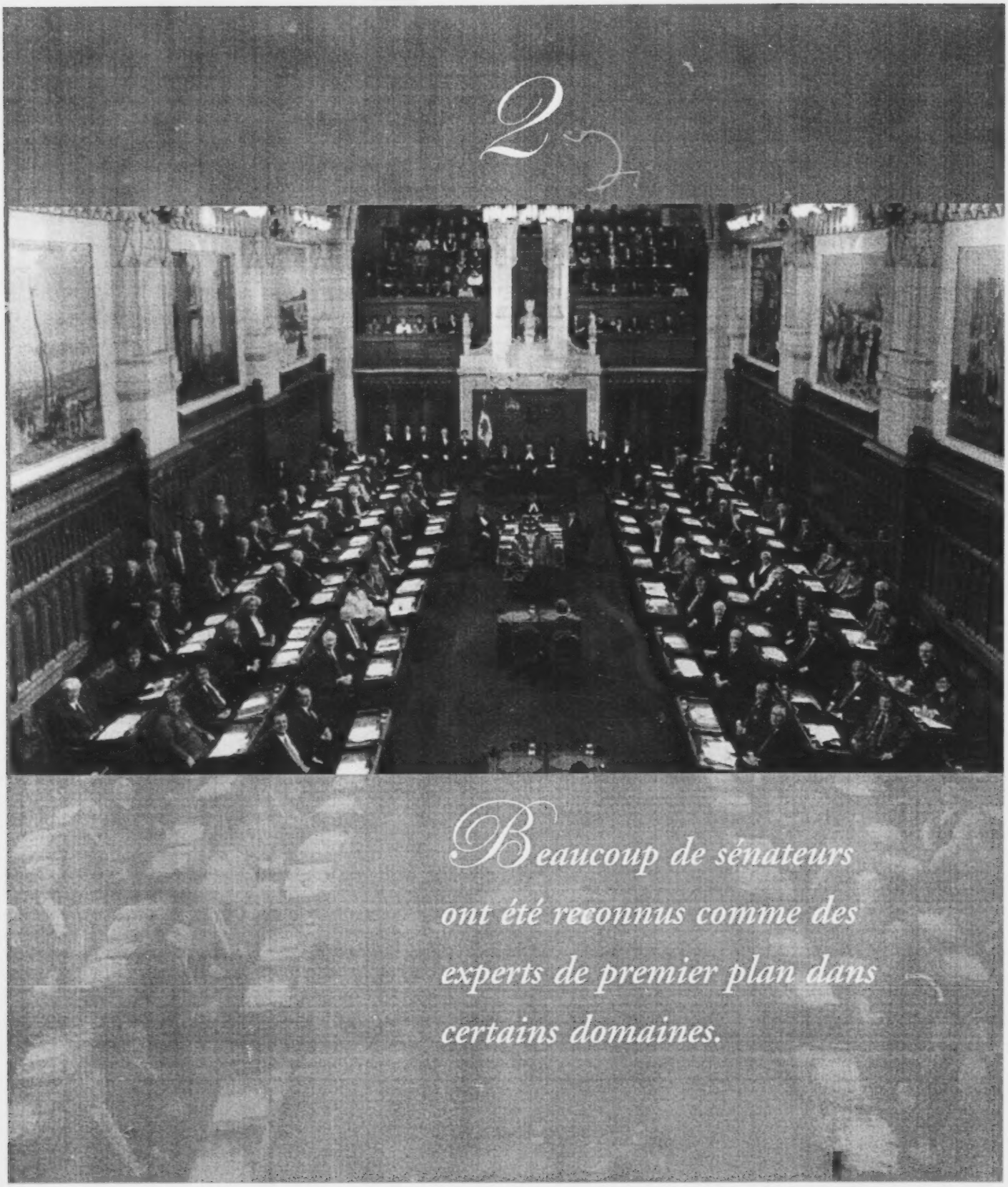
27
Beaucoup de sénateurs ont été reconnus comme des experts de premier plan dans certains domaines.

Coup d'œil sur les sénateurs

Le Sénat du Canada reflète la diversité croissante du pays qu'il a pour mission de servir. Les sénateurs ont des antécédents professionnels très variés : affaires, droit, journalisme, enseignement, médecine. Le Sénat compte également des hommes et des femmes de diverses origines ethniques et religieuses.

Les faits suivants sur les sénateurs du Canada, en 2001-2002, font ressortir leur diversité démographique :

- Les femmes représentent le tiers du Sénat. C'est la proportion la plus élevée parmi toutes les assemblées législatives de l'Amérique du Nord.
- Dix sénateurs sont nés à l'étranger.
- Six sénateurs sont d'origine inuite, amérindienne ou métisse.

Au caucus

Le mercredi matin, lorsque le Parlement siège, les sénateurs et les députés se réunissent en privé pour le caucus national de leur parti. Ils y font connaître l'opinion de leurs électeurs, arrêtent la stratégie parlementaire et décident de la politique du parti.

Les sénateurs, nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre, doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- être citoyen canadien;
- avoir au moins 30 ans;
- posséder des biens immobiliers dans sa province d'une valeur nette d'au moins 4 000 $;
- avoir une valeur nette personnelle d'au moins 4 000 $;
- résider dans la province ou le territoire représenté;
- s'ils représentent le Québec, posséder des biens immobiliers dans la division représentée ou y habiter.

Pendant leur mandat, les sénateurs sont régis par la Constitution du Canada et les autres lois et politiques qui s'appliquent à tous les parlementaires. Les sénateurs peuvent siéger jusqu'à leur retraite, à 75 ans.

Les sénateurs, représentants des minorités et des régions

De nombreux sénateurs, en leur qualité de représentants des régions et des minorités du Canada, ont décidé de se faire les défenseurs de certains groupes d'intérêts. Ils ont épousé des causes diverses : pauvreté, droits des enfants, droits linguistiques, antitabagisme, sécurité routière, soins palliatifs, paix et désarmement, à titre d'exemple. Ils attirent sur ces questions l'attention du Sénat et celle de la collectivité. Beaucoup de sénateurs ont été reconnus comme des experts de premier plan dans certains domaines en raison de leur intérêt, de leurs connaissances et de leur rôle de défenseur d'une cause particulière.

Les sénateurs au 31 mars 2002

Adams, Willie
Nunavut

Andreychuk, Raynell
Saskatchewan

Angus, W. David
Québec (Alma)

Atkins, Norman K.
Ontario (Markham)

Austin, Jack
Colombie-Britannique (Vancouver South)

Bacon, Lise
Québec (De la Durantaye)

Les membres du Sénat

Le Sénat compte 105 sièges dont la répartition régionale est la suivante :

Maritimes	24
Ontario	24
Québec	24
Ouest du Canada	24
Terre-Neuve-et-Labrador	6
Territoires du Nord-Ouest	1
Territoire du Yukon	1
Nunavut	1

Au 31 mars 2002, il y avait huit sièges vacants au Sénat. Les 97 sénateurs en poste se répartissaient ainsi entre les partis :

Libéraux	62
Progressistes-conservateurs	30
Indépendants	4
Alliance canadienne	1

Modifications de la composition du Sénat en 2001-2002

Au cours de l'année, les modifications suivantes ont été apportées à la composition du Sénat :

Nomination de huit nouveaux sénateurs :
- Laurier L. LaPierre (Ontario)
- Viola Léger (Nouveau-Brunswick)
- Mobina S.B. Jaffer (Colombie-Britannique)
- Jean Lapointe (Québec)
- Gerard A. Phalen (Nouvelle-Écosse)
- Joseph A. Day (Nouveau-Brunswick)
- Michel Biron (Québec)
- Ron Duhamel (Manitoba)

Retraite de quatre sénateurs :
- Erminie Cohen (Nouveau-Brunswick)
- Mabel DeWare (Nouveau-Brunswick)
- Léonce Mercier (Québec)
- Sheila Finestone (Québec)

Décès d'un sénateur :
- Maurice Simard (Nouveau-Brunswick)

Baker, George
Terre-Neuve-et-Labrador

Banks, Tommy
Alberta

Beaudoin, Gérald-A.
Québec (Rigaud)

Biron, Michel
Québec (Mille Isles)

Bolduc, Roch
Québec (Golfe)

Bryden, John G.
Nouveau-Brunswick

Les membres du caucus libéral

Adams, Willie
Nunavut

Austin, Jack
Colombie-Britannique (Vancouver South)

Bacon, Lise
Québec (De la Durantaye)

Baker, George
Terre-Neuve-et-Labrador

Banks, Tommy
Alberta

Biron, Michel
Québec (Mille Isles)

Bryden, John G.
Nouveau-Brunswick

Callbeck, Catherine S.
Île-du-Prince-Édouard

Carstairs, Sharon
Manitoba

Chalifoux, Thelma
Alberta

Christensen, Ione
Territoire du Yukon

Cook, Joan
Terre-Neuve-et-Labrador

Cools, Anne C.
Ontario (Toronto-Centre-York)

Corbin, Eymard G.
Nouveau-Brunswick (Grand-Sault)

Cordy, Jane
Nouvelle-Écosse

Day, Joseph A.
Nouveau-Brunswick (Saint John-Kennebecasis)

De Bané, Pierre
Québec (De la Vallière)

Duhamel, Ronald J.
Manitoba

Fairbairn, Joyce
Alberta (Lethbridge)

Ferretti Barth, Marisa
Québec (Repentigny)

Finnerty, Isobel
Ontario

Fitzpatrick, D. Ross
Colombie-Britannique (Okanagan-Similkameen)

Fraser, Joan
Québec (De Lorimier)

Furey, George
Terre-Neuve-et-Labrador

Gauthier, Jean-Robert
Ontario (Ottawa-Vanier)

Gill, Aurélien
Québec (Wellington)

Grafstein, Jerahmiel S.
Ontario (Metro Toronto)

Graham, B. Alasdair
Nouvelle-Écosse (The Highlands)

Hays, Daniel
Alberta (Calgary)

Hervieux-Payette, Céline
Québec (Bedford)

Hubley, Elizabeth
Île-du-Prince-Édouard

Jaffer, Mobina S.B.
Colombie-Britannique

Joyal, Serge
Québec (Kennebec)

Kenny, Colin
Ontario (Rideau)

Kirby, Michael
Nouvelle-Écosse (South Shore)

Kolber, Leo
Québec (Victoria)

Kroft, Richard H.
Manitoba

LaPierre, Laurier L.
Ontario

Lapointe, Jean
Québec (Saurel)

Lavigne, Raymond
Québec (Montarville)

Léger, Viola
Nouveau-Brunswick (Acadie)

Losier-Cool, Rose-Marie
Nouveau-Brunswick (Tracadie)

Maheu, Shirley
Québec (Rougemont)

Mahovlich, Frank W.
Ontario (Toronto)

Milne, Lorna
Ontario (Peel County)

Moore, Wilfred P.
Nouvelle-Écosse (Stanhope St./Bluenose)

Morin, Yves
Québec (Lauzon)

Pearson, Landon
Ontario

Pépin, Lucie
Québec (Chaouinigane)

Phalen, Gerard A.
Nouvelle-Écosse

Buchanan, John M.
Nouvelle-Écosse (Halifax)

Callbeck, Catherine S.
Île-du-Prince-Édouard

Carney, Pat
Colombie-Britannique

Carstairs, Sharon
Manitoba

Chalifoux, Thelma
Alberta

Christensen, Ione
Territoire du Yukon

Poulin (Charette), Marie-P.
Ontario (Nord de l'Ontario)

Poy, Vivienne
Ontario (Toronto)

Robichaud, Fernand
Nouveau-Brunswick (Saint-Louis-de-Kent)

Rompkey, William
Terre-Neuve-et-Labrador (Labrador)

Setlakwe, Raymond C.
Québec (Les Laurentides)

Sibbeston, Nick G.
Territoires du Nord-Ouest

Sparrow, Herbert O.
Saskatchewan

Stollery, Peter A.
Ontario (Bloor and Yonge)

Taylor, Nicholas W.
Alberta (Sturgeon)

Tunney, James
Ontario (Grafton)

Watt, Charlie
Québec (Inkerman)

Wiebe, John (Jack)
Saskatchewan

Les membres du caucus progressiste-conservateur

Andreychuk, Raynell
Saskatchewan (Regina)

Angus, W. David
Québec (Alma)

Atkins, Norman K.
Ontario (Markham)

Beaudoin, Gérald-A.
Québec (Rigaud)

Bolduc, Roch
Québec (Golfe)

Buchanan, John M.
Nouvelle-Écosse (Halifax)

Carney, Pat
Colombie-Britannique

Cochrane, Ethel M.
Terre-Neuve-et-Labrador

Comeau, Gerald J.
Nouvelle-Écosse

Di Nino, Consiglio
Ontario

Doody, C. William
Terre-Neuve-et-Labrador (Harbour Main-Bell Island)

Eyton, John Trevor
Ontario

Forrestall, J. Michael
Nouvelle-Écosse (Dartmouth and the Eastern Shore)

Gustafson, Leonard J.
Saskatchewan

Johnson, Janis G.
Manitoba (Winnipeg-Interlake)

Kelleher, James F.
Ontario

Keon, Wilbert Joseph
Ontario (Ottawa)

Kinsella, Noël A.
Nouveau-Brunswick (Fredericton-York-Sunbury)

LeBreton, Marjory
Ontario

Lynch-Staunton, John
Québec (Grandville)

Meighen, Michael A.
Ontario (St. Marys)

Murray, Lowell
Ontario (Pakenham)

Nolin, Pierre Claude
Québec (De Salaberry)

Oliver, Donald H.
Nouvelle-Écosse

Rivest, Jean-Claude
Québec (Stadacona)

Robertson, Brenda
Nouveau-Brunswick (Riverview)

Rossiter, Eileen
Île-du-Prince-Édouard

Spivak, Mira
Manitoba

Stratton, Terrance R.
Manitoba (Red River)

Tkachuk, David
Saskatchewan

Sénateur de l'Alliance canadienne

St. Germain, Gerry
Colombie-Britannique (Langley-Pemberton-Whistler)

Les sénateurs indépendants

Lawson, Edward M.
Colombie-Britannique (Vancouver)

Pitfield, P. Michael
Ontario (Ottawa-Vanier)

Prud'homme, Marcel
Québec (La Salle)

Roche, Douglas
Alberta (Edmonton)

Wilson, Lois (La très révérende)
Ontario (Toronto)

Cochrane, Ethel M.
Terre-Neuve-et-Labrador

Comeau, Gerald J.
Nouvelle-Écosse

Cook, Joan
Terre-Neuve-et-Labrador

Cools, Anne C.
Ontario (Toronto-Centre-York)

Corbin, Eymard G.
Nouveau-Brunswick (Grand-Sault)

Cordy, Jane
Nouvelle-Écosse

3

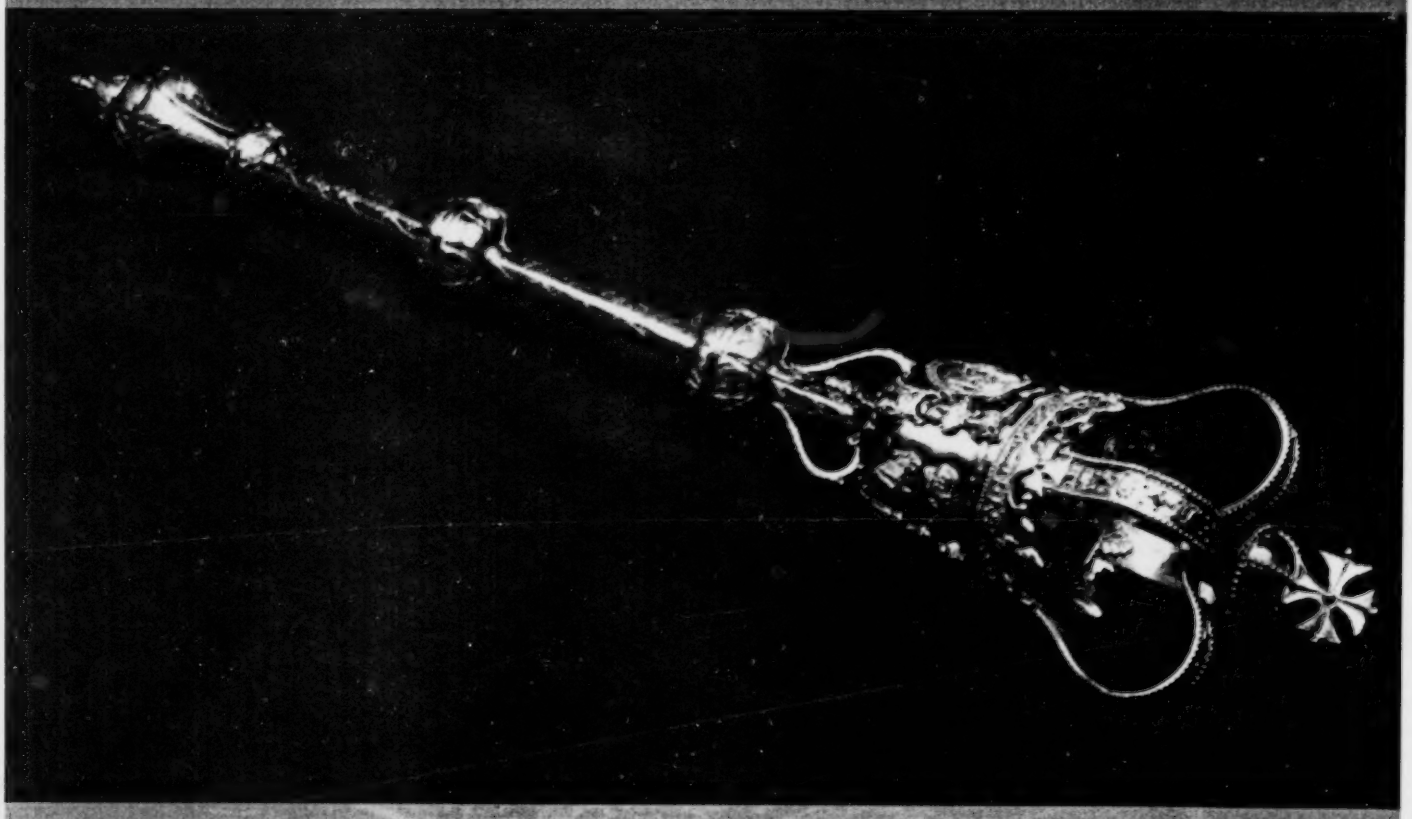

Les sénateurs canadiens jouent un rôle important dans le processus législatif. Au Sénat, ils proposent et étudient des projets de loi. Dans les comités, ils mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences considérables pour l'étude détaillée des projets de loi.

Les sénateurs canadiens jouent un rôle important dans le processus législatif. Au Sénat, ils proposent et étudient des projets de loi. Dans les comités, ils mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences considérables pour l'étude détaillée des projets de loi.

À la chambre

C'est au Sénat même que l'on étudie et discute les questions nationales, les préoccupations régionales et les projets de loi. Même si la plupart des projets de loi proviennent des Communes, tous les projets de loi doivent être étudiés au Sénat avant de devenir lois. Devant un projet de loi, chacune des chambres a quatre possibilités : l'adopter, le modifier, en retarder l'adoption ou le rejeter.

Généralement, le Sénat siège le mardi, le mercredi et le jeudi; le lundi et le vendredi sont réservés au travail au bureau et aux comités, ainsi qu'aux déplacements. Le document *Feuilleton et Feuilleton des avis*, préparé avec la participation de différents sénateurs et comités sénatoriaux, établit l'ordre du jour de chaque séance.

Les dirigeants politiques du Sénat

Huit sénateurs occupent des postes de commande et aident à organiser le travail du Sénat :

Le président du Sénat : *Dan Hays (Alberta)*
Nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre, le président est le porte-parole de l'institution, fait régner l'ordre à la chambre et se prononce sur les recours au Règlement et les questions de privilège.

Le président intérimaire : *Rose-Marie Losier-Cool (Nouveau-Brunswick)*
Le président intérimaire est nommé pour chaque session du Parlement et remplace le président en son absence.

Le leader du gouvernement : *Sharon Carstairs (Manitoba)*
Généralement choisi par le premier ministre et nommé au Cabinet, le leader du gouvernement au Sénat est le porte-parole du gouvernement pendant l'étude des projets de loi et la période des questions.

Le leader de l'opposition : *John Lynch-Staunton (Québec)*
Le leader de l'opposition est souvent le porte-parole de l'opposition pendant les débats et il coordonne les efforts de ses collègues à la chambre et dans les comités.

Le leader adjoint du gouvernement : *Fernand Robichaud (Nouveau-Brunswick)*
Le leader adjoint de l'opposition : *Noël A. Kinsella (Nouveau-Brunswick)*
Les leaders adjoints collaborent à la préparation et à la gestion des travaux du Sénat. Ils organisent de concert les travaux législatifs et le calendrier des séances du Sénat.

Le whip du gouvernement : *William H. Rompkey (Terre-Neuve-et-Labrador)*
Le whip de l'opposition : *Terrance Richard Stratton (Manitoba)*
Les whips informent les sénateurs de leurs partis respectifs des travaux et programmes de la chambre et des comités, font respecter la discipline de parti et assurent les présences.

Day, Joseph A.
Nouveau-Brunswick (Saint John-Kennebecasis)

De Bané, Pierre
Québec (De la Vallière)

Di Nino, Consiglio
Ontario

Doody, C. William
Terre-Neuve-et-Labrador (Harbour Main-Bell Island)

Duhamel, Ronald J.
Manitoba

Eyton, John Trevor
Ontario

L'activité à la chambre en 2001-2002

Au cours de la dernière année, le Sénat a siégé 80 jours, pour un total de près de 265 heures, ce qui est plus que toutes les assemblées législatives provinciales au Canada. Voici un bref aperçu de l'activité législative du Sénat au cours de l'année :

- Quarante-six projets de loi du gouvernement et cinq projets de loi émanant d'un sénateur ont été adoptés par les deux chambres.
- Cinq projets de loi du gouvernement, dix projets de loi d'intérêt public et deux projets de loi d'intérêt privé de simples sénateurs ont été présentés au Sénat.
- Quatre projets de loi ont été amendés au Sénat et renvoyés à la Chambre des communes.
- Huit projets de loi ont été amendés par le Sénat à l'étape de la troisième lecture.

Hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001

Le 18 septembre 2001, les sénateurs ont observé une minute de silence à la mémoire des personnes qui avaient perdu la vie le 11 septembre. Le même jour, le Sénat a adopté une motion exprimant « son émoi et sa consternation face aux attaques insensées et odieuses dont les États-Unis ont été la cible ».

Une grande partie de la responsabilité du président au Sénat consiste à rendre des décisions sur les recours au Règlement et les questions de privilège. Au cours de l'année 2001-2002, le président Dan Hays a rendu huit décisions, dont voici un résumé :

Date	Objet
12 juin 2001	Rappel au Règlement au sujet du projet de loi C-4 (sénateur Lynch-Staunton) ***Problème :*** L'établissement et le financement d'une société sans but lucratif par le gouvernement ont présumé de l'adoption du projet de loi C-4, créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable, et ont violé la règle interdisant d'anticiper. ***Décision :*** Le président a décidé que le rappel au Règlement n'était pas fondé, la règle interdisant d'anticiper ne s'appliquant pas en l'espèce.
2 octobre 2001	Question de privilège au sujet du projet de loi C-11 (sénateur Lynch-Staunton) ***Problème :*** Les commentaires de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ont constitué un outrage au Parlement et une atteinte au privilège puisqu'ils semblaient présumer de l'adoption par le Sénat du projet de loi C-11. ***Décision :*** Le président a décidé qu'il n'y avait pas matière à question de privilège. La ministre a précisé sa position dans une lettre adressée au leader du gouvernement au Sénat et exprimé des regrets pour la confusion suscitée par sa déclaration.
25 octobre 2001	Rappel au Règlement au sujet du projet de loi S-20 (sénateur Joyal) ***Problème :*** Le projet de loi S-20, *Loi sur les candidatures de compétence fédérale*, devait être accompagné du consentement royal, car il touchait les prérogatives de la Couronne. ***Décision :*** Le président a reconnu que le consentement royal était nécessaire dans ce cas.

Fairbairn, Joyce
Alberta (Lethbridge)

Ferretti Barth, Marisa
Québec (Repentigny)

Finnerty, Isobel
Ontario

Fitzpatrick, D. Ross
Colombie-Britannique (Okanagan-Similkameen)

Forrestall, J. Michael
Nouvelle-Écosse (Dartmouth and the Eastern Shore)

Fraser, Joan
Québec (De Lorimier)

21 novembre 2001

Rappel au Règlement au sujet du fait qu'un président n'appuyait pas le rapport de son comité (sénateur Lynch-Staunton)
Problème : Il s'agissait de savoir si le fait qu'un président de comité annonce son intention de voter contre l'adoption d'un rapport du comité était acceptable du point de vue de la procédure.
Décision : Le président a expliqué que les décisions prises par la majorité laissent au président la possibilité d'être en désaccord avec un rapport, en tout ou en partie. Il a conclu qu'il n'y avait pas matière à invoquer le Règlement.

10 décembre 2001

Rappel au Règlement au sujet du Deuxième rapport du Comité spécial chargé d'étudier la teneur du projet de loi C-36 (sénateur Kinsella)
Problème : Le paragraphe 97(5) du Règlement serait plus approprié que le paragraphe 97(4) parce qu'il permettrait au Sénat de débattre des observations annexées au rapport.
Décision : Le président a décidé que c'était le paragraphe 97(4) qui s'appliquait.

17 décembre 2001

Rappel au Règlement au sujet de l'étude par le Sénat d'un amendement au projet de loi C-36 (sénateur Kinsella)
Problème : Le Sénat ne pouvait revoir sa décision sur la disposition de caducité sans d'abord annuler une décision antérieure abordée dans son rapport sur la teneur du projet de loi C-36.
Décision : Une étude préalable n'est pas assujettie à la règle de la même question et aucune décision du Sénat n'avait à être abrogée.

5 février 2002

Rappel au Règlement au sujet de la documentation préparée par Transports Canada pour l'étude, au comité sénatorial, du projet de loi C-44 (sénateur Lynch-Staunton)
Problème : Le ministère des Transports a sapé l'importance du Sénat en présumant de la deuxième lecture du projet de loi et en préparant de façon inadéquate des documents pour le Comité sénatorial des transports et des communications.
Décision : Le président a conclu qu'il n'y avait pas matière à invoquer le Règlement. Il incombait au comité de présenter une plainte au ministère.

19 mars 2002

Question de privilège au sujet du débat sur le projet de loi S-9 (sénatrice Cools)
Problème : Les observations au sujet d'un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, formulées par un autre sénateur pendant le débat sur le projet de loi S-9, portant sur la définition du mariage, étaient jugées irrespectueuses et offensantes.
Décision : Le président a décidé qu'il n'y avait pas matière à soulever la question de privilège, l'objection tenant davantage du rappel au Règlement.

Furey, George
Terre-Neuve-et-Labrador

Gauthier, Jean-Robert
Ontario (Ottawa-Vanier)

Gill, Aurélien
Québec (Wellington)

Grafstein, Jerahmiel S.
Ontario (Metro Toronto)

Graham, B. Alasdair
Nouvelle-Écosse (The Highlands)

Gustafson, Leonard J.
Saskatchewan

SENATE

Calendar

SÉNAT

Calendrier

Subject to change — Revised **2002** Modifié — **Sujet à modification**

JAN. / JANV.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FEB. / FÉV.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARCH / MARS						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

APRIL / AVRIL						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAY / MAI						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUNE / JUIN						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JULY / JUIL.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AUG. / AOUT						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPT. / SEPT.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCT. / OCT.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOV. / NOV.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DEC. / DÉC.						
S D	M L	T M	W M	T J	F V	S S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Note: Dark coloured: Fixed sitting day.
Light coloured: possible siting day.

Nota: Couleur foncée : jours de séance fixes.
Couleur pâle : jours de séance possibles.

Hays, Daniel
Alberta (Calgary)

Hervieux-Payette, Céline
Québec (Bedford)

Hubley, Elizabeth
Île-du-Prince-Édouard

Jaffer, Mobina S.B.
Colombie-Britannique

Johnson, Janis G.
Manitoba
(Winnipeg-Interlake)

Joyal, Serge
Québec (Kennebec)

L'attribution des sièges au Sénat

Chacun des sénateurs a un siège réservé dans la salle du Sénat. Les sénateurs membres du parti formant le gouvernement siègent généralement à la droite de la présidence. À sa gauche se trouvent également d'autres membres du parti au pouvoir et les autres sénateurs, dont la plupart sont des membres de l'opposition. Les sénateurs qui ne sont rattachés à aucun parti politique siègent comme indépendants.

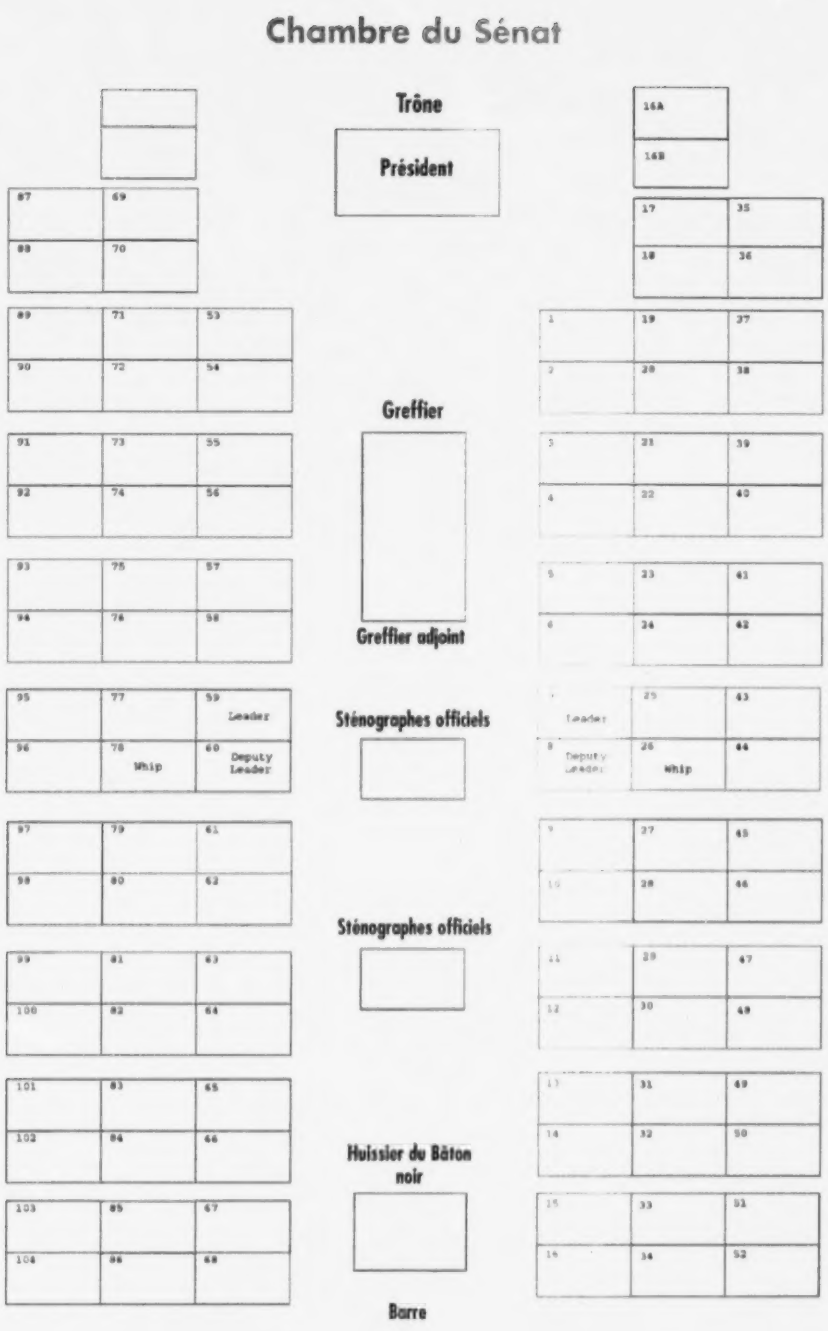

Kelleher, James F.
Ontario

Kenny, Colin
Ontario (Rideau)

Keon, Wilbert Joseph
Ontario (Ottawa)

Kinsella, Noël A.
Nouveau-Brunswick (Fredericton-York-Sunbury)

Kirby, Michael
Nouvelle-Écosse (South Shore)

Kolber, Leo
Québec (Victoria)

Les cérémonies de la sanction royale dans la chambre du Sénat

Date	Gouverneur général ou son suppléant	Projets de loi ayant reçu la sanction royale
2001		
10 mai	Ian Binnie, juge puîné, Cour suprême	S-2, S-4, S-5, C-2
14 juin	Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada	S-3, S-11, S-16, S-17, S-24, S-25, S-27, S-28 C-3, C-4, C-8, C-9, C-12, C-13, C-17, C-18, C-22, C-25, C-26, C-28, C-29
25 octobre	Louise Arbour, juge puînée	S-23
1er novembre	John Major, juge puîné	C-11, C-14
18 décembre	Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada	S-10, S-31, S-33 C-6, C-24, C-31, C-32, C-34, C-36, C-38, C-40, C-44, C-45, C-46
2002		
19 février	John Major, juge puîné	C-7
21 mars	Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada	S-14 C-37, C-41
27 mars	Ian Binnie, juge puîné	C-30, C-39, C-49, C-51, C-52

Kroft, Richard H.
Manitoba

LaPierre, Laurier L.
Ontario

Lapointe, Jean
Québec (Saurel)

Lavigne, Raymond
Québec (Montarville)

Lawson, Edward M.
Colombie-Britannique (Vancouver)

LeBreton, Marjory
Ontario

Les mesures législatives présentées au Sénat en 2001-2002

Les projets de loi du gouvernement originant du Sénat

Il s'agit de projets de loi qui portent sur des questions de politique et qui sont normalement présentés au Sénat par le leader du gouvernement.

S-3 : *Loi modifiant la Loi de 1987 sur les transports routiers et d'autres lois en conséquence*

S-4 : *Loi nº 1 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil de la province de Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law*

S-5 : *Loi modifiant la Loi sur l'Administration du pont Blue Water*

S-11 : *Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives ainsi que d'autres lois en conséquence*

S-16 : *Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité*

S-17 : *Loi modifiant la Loi sur les brevets*

S-23 : *Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence*

S-24 : *Loi visant à mettre en œuvre l'entente conclue par les Mohawks de Kanesatake et Sa Majesté du chef du Canada concernant l'exercice de pouvoirs gouvernementaux par ceux-ci sur certaines terres et modifiant une loi en conséquence*

Les projets de loi d'intérêt public présentés par un sénateur

Ces projets de loi portent sur des questions de politique d'intérêt public et sont présentés au Sénat par des sénateurs à titre individuel. Ces propositions portent sur une multitude de sujets.

S-26 : *Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables* (sénatrice Spivak)

S-29 : *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (révision de décisions)* (sénateur Gauthier)

S-30 : *Loi modifiant la Loi sur les corporations canadiennes (corporations simples)* (sénateur Atkins)

S-32 : *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)* (sénateur Gauthier)

S-35 : *Loi visant à honorer Louis Riel et le peuple métis* (sénateur Chalifoux)

S-36 : *Loi concernant la citoyenneté canadienne* (sénateur Kinsella)

S-37 : *Loi instituant la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes* (sénateur Comeau)

S-38 : *Loi proclamant la reconnaissance par la Couronne de l'autonomie gouvernementale des premières nations du Canada* (sénateur St. Germain)

Léger, Viola
Nouveau-Brunswick (Acadie)

Losier-Cool, Rose-Marie
Nouveau-Brunswick (Tracadie)

Lynch-Staunton, John
Québec (Grandville)

Maheu, Shirley
Québec (Rougemont)

Mahovlich, Frank W.
Ontario (Toronto)

Meighen, Michael A.
Ontario (St. Marys)

S-39 : *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes* (sénatrice Poy)

S-42 : *Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (bulletins parlementaires)* (sénateur Taylor)

Les projets de loi d'intérêt privés présentés par un sénateur

Ces projets de loi confèrent des pouvoirs ou des droits spéciaux à une personne ou à un groupe de personnes, et ils sont fondés sur une pétition présentée au Parlement.

S-27 : *Loi autorisant L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec* (sénateur Joyal, cp)

S-28 : *Loi autorisant Certas direct, compagnie d'assurance, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec* (sénateur Joyal, cp)

Les projets de loi originant de la Chambre des communes en 2001-2002

C-23 : *Loi modifiant la Loi sur la concurrence et la Loi sur le Tribunal de la concurrence*

C-24 : *Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi) et d'autres lois en conséquence*

C-25 : *Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole et d'autres lois en conséquence*

C-26 : *Loi modifiant la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne le tabac*

C-27 : *Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire*

C-28 : *Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur les traitements*

C-30 : *Loi portant création d'un service administratif pour la Cour d'appel fédérale, la Cour fédérale, la Cour d'appel de la cour martiale et la Cour canadienne de l'impôt et modifiant la Loi sur la Cour fédérale, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur les juges et d'autres lois en conséquence*

C-31 : *Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence*

C-32 : *Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica*

C-33 : *Loi concernant les ressources en eau du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et modifiant diverses lois en conséquence*

C-34 : *Loi portant constitution du Tribunal d'appel des transports du Canada et modifiant certaines lois en conséquence*

C-35 : *Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*

C-36 : *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme*

Milne, Lorna
Ontario (Peel County)

Moore, Wilfred P.
Nouvelle-Écosse (Stanhope St./Bluenose)

Morin, Yves
Québec (Lauzon)

Murray, Lowell
Ontario (Pakenham)

Nolin, Pierre Claude
Québec (De Salaberry)

Oliver, Donald H.
Nouvelle-Écosse

C-37 : *Loi facilitant la mise en œuvre des dispositions des règlements de revendications des premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en œuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan*

C-38 : *Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*

C-39 : *Loi remplaçant la Loi sur le Yukon afin de la moderniser et de mettre en œuvre certaines dispositions de l'Accord de transfert au Yukon d'attributions relevant du Programme des affaires du Nord et modifiant et abrogeant d'autres lois*

C-40 : *Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines dispositions ayant cessé d'avoir effet*

C-41 : *Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne*

C-43 : *Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*

C-44 : *Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique*

C-45 : *Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002 (Loi de crédits nº 3 pour 2001-2002)*

C-46 : *Loi modifiant le Code criminel (programme d'utilisation d'antidémarreurs avec éthylomètre)*

C-47 : *Loi visant la taxation des spiritueux, du vin et du tabac et le traitement des provisions de bord*

C-48 : *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*

C-49 : *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001*

C-50 : *Loi modifiant certaines lois en conséquence de l'accession de la République populaire de Chine à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce*

C-53 : *Loi visant à protéger la santé et la sécurité humaines et l'environnement en réglementant les produits utilisés pour la lutte antiparasitaire*

Pearson, Landon
Ontario

Pépin, Lucie
Québec (Chaouinigane)

Phalen, Gerard A.
Nouvelle-Écosse

Pitfield, P. Michael
Ontario (Ottawa-Vanier)

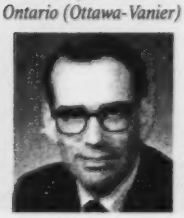

Poulin (Charette), Marie-P.
Ontario (Nord de l'Ontario)

Poy, Vivienne
Ontario (Toronto)

Dans les comités

Les comités, au centre des travaux du Sénat, sont reconnus pour leur importante contribution à l'élaboration des mesures législatives et des politiques. Muriel McQueen Fergusson (Nouveau-Brunswick), première femme présidente du Sénat, a dit que les comités étaient « le cœur et l'âme du Sénat » par l'importance qu'ils accordent aux questions sociales, économiques et politiques.

En comité, les sénateurs étudient les projets de loi que le Sénat leur renvoie pour analyse fouillée, réalisent des enquêtes spéciales et étudient les propositions de dépense du gouvernement. C'est dans les comités qu'on fait une étude détaillée des projets de loi. Pour ce faire, les membres du comité entendent divers témoins et votent sur chacun des articles du texte. Par leurs enquêtes sur des questions particulières, les comités aident à attirer l'attention sur des questions sociales, économiques et politiques importantes. Les comités donnent aussi aux sénateurs une occasion unique d'entendre le point de vue des Canadiens — fonctionnaires, représentants de groupes d'intérêt, spécialistes universitaires et simples citoyens — qui comparaissent à titre de témoins.

Fort de son mandat de protection des intérêts des régions et des minorités, le Sénat accueille parfois des témoins qui, autrement, ne pourraient peut-être pas se faire entendre. Les témoins préoccupés par des projets de loi et des questions de politique importantes ont souvent plus de temps pour discuter et échanger des idées dans un comité du Sénat.

La composition des comités

Généralement, les comités comprennent de neuf à quinze sénateurs. Au début de chaque session du Parlement, les membres sont nommés par le Sénat sur la recommandation d'un comité de sélection habituellement présidé par le whip du gouvernement. En moyenne, les sénateurs font partie de deux comités à la fois, les comités se réunissent deux fois par semaine et siègent parfois pendant les périodes d'ajournement. Le président de chaque comité est élu par ses membres; il lui incombe de convoquer et de présider les réunions, de faire régner l'ordre, de contrôler le budget et d'être le porte-parole du comité.

Les types de comités sénatoriaux

Il y a quatre principaux types de comités sénatoriaux :

- **Les comités permanents**, dont l'existence est constante, ont un mandat qui correspond en général à un domaine de politique et de législation. Ils se spécialisent dans des domaines comme les affaires bancaires, le commerce, les pêches, l'énergie, les Autochtones, les sciences et la technologie.
- **Les comités spéciaux** sont nommés pour des besoins particuliers et ne durent qu'un temps, jusqu'à ce que leur travail soit terminé. Le Sénat leur confie des études sur des sujets d'intérêt spéciaux.
- **Les comités mixtes** (spéciaux ou permanents) sont formés de sénateurs et de députés et étudient des questions intéressant les deux chambres.
- **Le comité plénier** se compose de tous les sénateurs.

Deux nouveaux comités

En mai 2001, le Sénat a créé deux nouveaux comités pour étudier :

- les dimensions nationale et internationale de la sécurité nationale et de la défense;
- les droits de la personne.

Prud'homme, Marcel
Québec (La Salle)

Rivest, Jean-Claude
Québec (Stadacona)

Robertson, Brenda
Nouveau-Brunswick (Riverview)

Robichaud, Fernand
Nouveau-Brunswick (Saint-Louis-de-Kent)

Roche, Douglas
Alberta (Edmonton)

Rompkey, William
Terre-Neuve-et-Labrador (Labrador)

Les activités des comités en 2001-2002

Au cours de l'année écoulée, les comités sénatoriaux ont entrepris une série d'activités, examinant des projets de loi et étudiant des questions d'intérêt particulier. Le tableau, qui suit, compare les activités des comités du Sénat au cours des trois dernières années.

Activités des comités sénatoriaux par exercice financier

Activité	2001-2002	2000-2001	1999-2000
Réunions	544	290	340
Rapports	139	90	84
Heures de séance	1 117,2	494,9	611,5
Témoins	1 885	842	982
Projets de loi	64	51	29
Enquêtes (heures)	341,5	128,8	148,5
Études préalables/ teneur des projets de loi	2	0	1
Études spéciales	38	39	41

Certains sénateurs et comités du Sénat peuvent étudier en profondeur des questions de politique en étant relativement libres de la dynamique de la politique de parti. Parmi les principaux rapports publiés par des comités en 2001-2002, notons les suivants :

L'aquaculture dans les régions canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique (juin 2001) : Le comité a formulé 14 recommandations portant sur les types de recherche ainsi que sur les mesures administratives, telles un code national d'aquaculture durable, le choix de l'emplacement des exploitations, les encouragements à l'aquaculture des mollusques et crustacés et une vérification intégrée des activités d'aquaculture dans le Canada atlantique, par le vérificateur général, pour voir si Pêches et Océans Canada s'acquitte des obligations que la loi lui confie.

Rapport sur les forêts (juin 2001) : L'industrie forestière, primaire et à valeur ajoutée dans tout le pays, est indispensable au Canada et fournit une contribution importante à l'emploi, au produit intérieur brut et à la balance commerciale. C'est pourquoi le sous-comité des forêts du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a entrepris cette étude, axée sur le regroupement des sociétés, la mondialisation, la transformation à valeur ajoutée, la commercialisation et l'accord sur le bois d'œuvre.

Rossiter, Eileen
Île-du-Prince-Édouard

Setlakwe, Raymond C.
Québec (Les Laurentides)

Sibbeston, Nick G.
Territoires du Nord-Ouest

Sparrow, Herbert O.
Saskatchewan

Spivak, Mira
Manitoba

Les réacteurs nucléaires canadiens : quel est le niveau suffisant de sûreté? (juin 2001) : Dans ce rapport, le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles étudie quatre aspects de la sécurité nucléaire et fait des recommandations à leur égard : technologie, culture de la sécurité dans les centrales nucléaires, législation et surveillance fédérales, rôle public dans la prise de décisions sur les questions de sécurité.

Les Parcs nationaux du Nord — Une nouvelle orientation (septembre 2001) : Ce rapport traite des possibilités d'accroître le développement économique, y inclus le tourisme et l'emploi, dans les parcs nationaux du nord du Canada en respectant les paramètres des accords existants sur les revendications territoriales globales et des autres accords connexes conclus avec les peuples autochtones, et en conformité des principes de la Loi sur les parcs nationaux.

Le rôle du gouvernement en matière de frais d'entretien différé accumulé dans les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire (octobre 2001) : Pour tous les niveaux de gouvernement, les années 90 ont été marquées par des compressions budgétaires. Parce que le gouvernement fédéral réduisait ses transferts aux provinces, les gouvernements provinciaux ont dû diminuer les sommes qu'ils versaient aux universités. Les établissements d'enseignement postsecondaire se sont adaptés à l'amenuisement de leur financement de nombreuses façons, notamment en remettant à plus tard l'entretien des édifices et donc les dépenses afférentes. L'entretien différé s'est accumulé à tel point qu'il pose aujourd'hui, dans certains campus, des risques importants en matière de salubrité et de sécurité pour le personnel et les étudiants. La capacité d'un grand nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire à attirer des professeurs et des étudiants de haut calibre en est également amoindrie. Il semble que les universités canadiennes n'aient pas effectué l'entretien nécessaire pour préserver leur infrastructure. Le rapport contient sept propositions sur les mesures qui permettraient au gouvernement de s'attaquer à ce problème.

Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels (Loi antiterroriste) (novembre 2001) : Dans le rapport faisant suite à son étude préliminaire du projet de loi, le comité reconnaît que celui-ci « doit traduire l'équilibre délicat qui existe entre, d'une part, les droits, privilèges et obligations sur lesquels repose notre État démocratique et, d'autre part, les besoins de l'État, qui a pour fonction de protéger ses citoyens ». Il présente un certain nombre de recommandations visant à améliorer le projet de loi, notamment la tenue d'un examen parlementaire, une disposition prévoyant une révision après cinq ans et la nomination d'un haut fonctionnaire du Parlement ayant pour mandat de contrôler l'exercice des pouvoirs conférés dans le projet de loi. Le rapport contient également des recommandations précises au sujet de la liste des terroristes, de la détention préventive, des certificats du procureur général interdisant de divulguer des renseignements, de la *Loi sur la protection de l'information*, de l'interception de communications par le Centre de la sécurité des télécommunications et de la *Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)*. Le comité y fait également état des préoccupations que soulèvent la définition de

St. Germain, Gerry
Colombie-Britannique
(Langley-Pemberton-Whistler)

Stollery, Peter A.
Ontario
(Bloor and Yonge)

Stratton, Terrance R.
Manitoba (Red River)

Taylor, Nicholas W.
Alberta (Sturgeon)

Tkachuk, David
Saskatchewan

l'activité terroriste et de la sécurité, la défense de l'intérêt public en vertu de la *Loi sur la protection de l'information*, la « facilitation » du terrorisme et la liste des terroristes, l'infraction de méfait à l'égard de biens à caractère religieux et l'emploi du terme « terrorisme ». Bon nombre des recommandations soumises par le comité se sont traduites par des modifications apportées au projet de loi à la Chambre des communes. Le 10 décembre 2001, le comité a fait rapport du projet de loi sans amendement, mais avec certaines observations.

Des promesses à tenir : Le respect des obligations du Canada en matière de droits de la personne (décembre 2001) : Après avoir examiné les mécanismes du gouvernement en matière de droits de la personne et la nécessité d'un comité parlementaire des droits de la personne, le comité offre dans son rapport des pistes d'étude sur un certain nombre de sujets et présente des recommandations pour l'immédiat, notamment : 1) que le Canada nomme une personne ayant rang d'ambassadeur pour le représenter à la séance de 2002 de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et qu'il veille à ce que la délégation canadienne compte des parlementaires actifs et bien informés de tous les partis (y compris des indépendants) et des deux chambres; et 2) que, dans le cadre actuel des processus de présentation de rapports, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, prenne les mesures nécessaires pour que le Canada remette tous ses rapports en souffrance aux divers organismes chargés des traités internationaux sur les droits de la personne.

Thèmes choisis sur les pêches en eau douce et les pêches du Nord (février 2002) : Ce rapport porte sur l'industrie des pêches dans une partie de la région du Centre et de l'Arctique de Pêches et Océans Canada, la plus grande des six régions administratives du ministère, qui couvre près des deux tiers du pays. Le comité a limité son analyse aux régions du lac Winnipeg et de l'Arctique (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Nunavik) en raison de l'étendue de la région et de son extrême diversité en ce qui a trait aux conditions climatiques, aux espèces de poissons, à l'habitat du poisson, aux facteurs démographiques et aux activités de pêche, ainsi qu'en raison des nombreuses instances gouvernementales en cause.

L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense (février 2002) : Le comité présente dans ce rapport les conclusions de son étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada. Il a examiné notamment la compétence du ministère de la Défense nationale à défendre et à protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada, ainsi qu'à prévenir d'éventuelles attaques ou d'autres situations d'urgence nationale ou à y réagir, les rapports entre les divers organismes de renseignement, les méthodes employées pour recueillir, coordonner, analyser et diffuser l'information, et les possibilités d'amélioration de ces fonctions, les mécanismes permettant d'évaluer le rendement et les activités des différents organismes s'occupant de collecte d'information et la sécurité des frontières canadiennes.

Tunney, James
Ontario (Grafton)

Watt, Charlie
Québec (Inkerman)

Wiebe, John (Jack)
Saskatchewan

Wilson, Lois
(La très révérende)
Ontario (Toronto)

L'efficacité et les améliorations possibles de la politique actuelle de péréquation (mars 2002) : Le Comité sénatorial permanent des finances nationales traite dans ce rapport de l'efficacité de la politique actuelle de péréquation afin de faire en sorte que les gouvernements provinciaux disposent de revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables. Il y recommande le maintien du système actuel, auquel il propose toutefois certains changements comme l'élimination du plafond imposé pour les augmentations des paiements de péréquation et le retour à une norme englobant les 10 provinces pour le calcul de la capacité financière des provinces et, par conséquent, de leur droit à la péréquation.

Rapports provisoires : La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral

En mars 2001, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a reçu le mandat d'examiner l'état du système de soins de santé au Canada. Il a déjà consacré plusieurs volumes à différents aspects de la question.

- *Volume deux : Tendances actuelles et défis futurs* (janvier 2002) : Le comité présente dans ce rapport les témoignages entendus au cours de la deuxième phase de son étude sur les soins de santé. Cette deuxième phase avait pour objectif d'examiner les facteurs qui influent sur l'abordabilité et la viabilité du régime d'assurance-maladie, notamment :
  - le vieillissement de la population;
  - la population autochtone croissante et ses besoins particuliers en matière de soins de santé;
  - les progrès de la technologie médicale, notamment dans le domaine des médicaments, qui influent sur l'organisation, la prestation et le coût des soins;
  - l'apparition de nouvelles maladies et la résurgence de maladies « anciennes » qui peuvent nécessiter une thérapie et un traitement coûteux;
  - les préoccupations croissantes concernant la charge de travail, le stress et le vieillissement des soignants;
  - les questions particulières concernant les soins de santé dans les régions rurales et éloignées;
  - la nécessité de disposer de données suffisantes et comparables sur la santé;
  - le rôle des actions préventives dans la promotion d'une vie saine.
- *Volume trois : Les systèmes de soins de santé dans d'autres pays* (janvier 2002) : Conformément à son mandat, le comité présente dans ce rapport une analyse des « systèmes de santé publics dans d'autres pays ». Plus précisément, il décrit et compare la façon dont les soins de santé sont financés et dispensés dans plusieurs autres pays, ainsi que les objectifs de leur politique nationale en la matière. Il met aussi en évidence les politiques qui pourraient être instructives pour le Canada.
- *Volume quatre : Questions et options* (septembre 2001) : Ce rapport précise le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral pour résoudre les principaux problèmes du système de soins de santé du Canada et présente une série d'options possibles pour s'attaquer à ces problèmes. Le comité y propose cinq rôles bien distincts pour le

gouvernement fédéral dans le domaine de la santé et des soins de santé — financement, recherche et évaluation, infrastructure, santé de la population et prestation de services — ainsi que les objectifs particuliers qui devraient, à son avis, être le point de mire des politiques gouvernementales se rattachant à chacun de ces cinq rôles.

On trouvera à l'Annexe A une brève description du mandat et de la composition de tous les comités permanents, spéciaux et mixtes du Sénat au 31 mars 2002, tandis qu'une liste complète des rapports de ces comités est présentée à l'Annexe C.

Comités	Nombre de séances	Nombre d'heures	Nombre de témoins	Nombre de rapports
Affaires étrangères	23	47,7	56	11
Affaires juridiques et constitutionnelles	43	92,9	205	13
Affaires sociales, sciences et technologie	54	172,1	428	14
Agriculture et forêts	37	76,1	118	7
Banques et commerce	32	57,1	167	12
Bibliothèque du Parlement (mixte)	3	2,2	1	
Comité de sélection	1	0,1		
Comité spécial sur le projet de loi C-36	21	57,6	76	2
Comité spécial sur les drogues illicites	29	76,5	80	3
Droits de la personne	13	29,8	32	
Énergie, environnement et ressources naturelles	39	77,8	179	9
Examen de la réglementation (mixte)	11	16,6	3	6
Finances nationales	42	67,5	100	11
Langues officielles (mixte)	27	42,9	81	8
Pêches	22	37,7	57	4
Peuples autochtones	22	30,6	46	5
Régie interne, budgets et administration	17	18,6	5	10
Règlement, procédure et droits du Parlement	37	65,6	10	10
Sécurité nationale et défense	23	69,0	61	5
Sous-comité des anciens combattants	8	12,1	30	
Sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord	2	3,0	4	
Transports et communications	38	64,8	147	9
Total	**544**	**1 118,3**	**1 885**	**142**

4

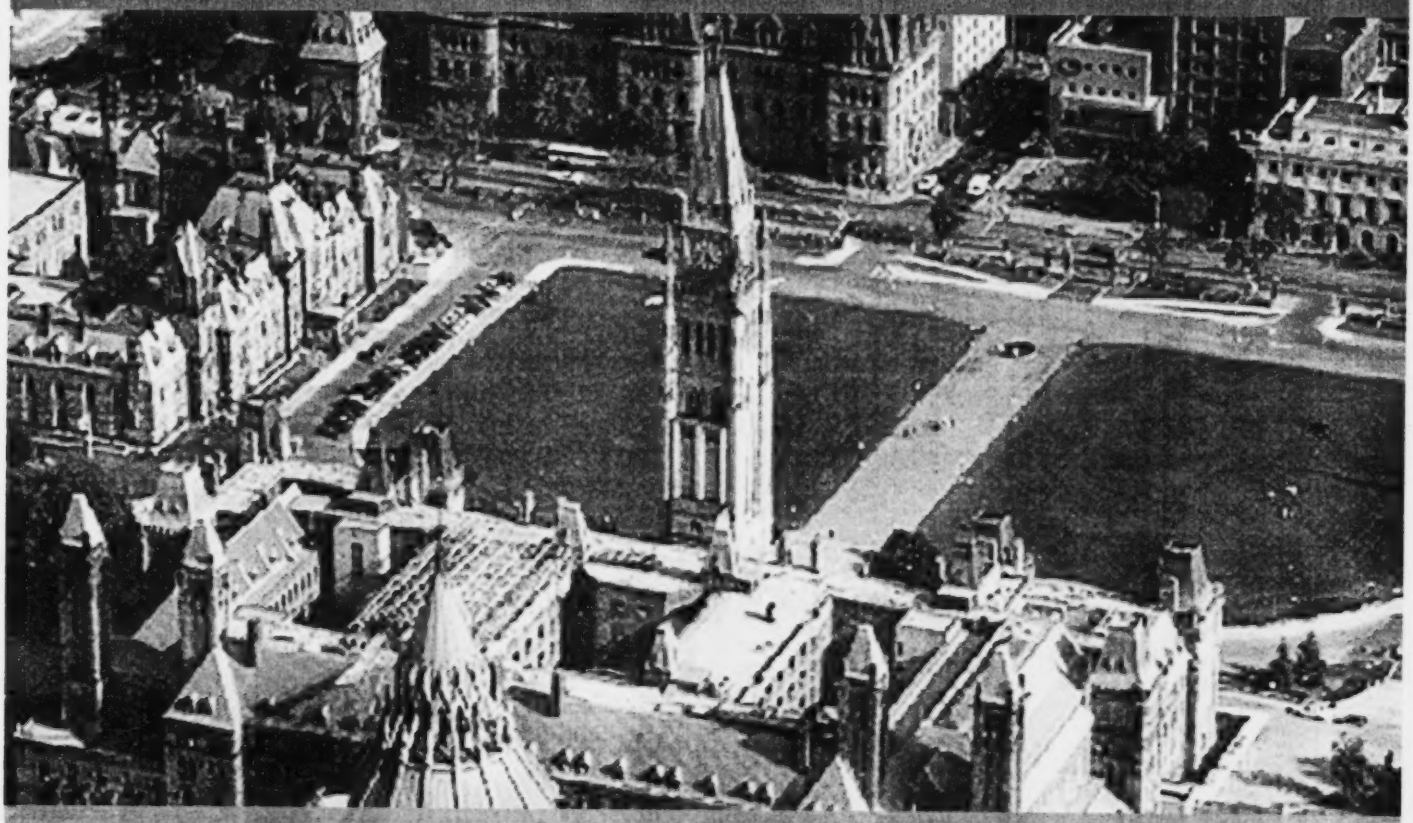

Le Sénat participe à une foule de programmes et d'activités visant à informer et à consulter les Canadiens.

Parallèlement aux enquêtes et aux études spéciales qu'effectuent ses comités, le Sénat participe à une foule de programmes et d'activités visant à informer et à consulter les Canadiens.

Avec la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, le Sénat offre un certain nombre de programmes d'emploi et d'éducation destinés à permettre aux jeunes Canadiens de se familiariser avec le Parlement et ses institutions. Il s'agit notamment des programmes suivants :

- **Le programme des pages du Sénat :** En 2001-2002, 15 étudiants de niveau universitaire ont travaillé comme pages au Sénat tout en poursuivant leurs études. Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une précieuse expérience de travail et une connaissance directe du fonctionnement interne du Sénat et du Parlement. De nombreux anciens pages se sont joints aux services de l'administration du Sénat après avoir obtenu leur diplôme.
- **Le programme des guides parlementaires :** Ce programme fait appel à des étudiants de tout le pays pour accueillir et guider le million de personnes qui visitent le Parlement chaque année. Tous les étés, 45 étudiants de niveau universitaire sont embauchés comme guides à temps plein; le reste de l'année, de 55 à 60 étudiants des universités de la région de la capitale nationale travaillent comme guides à temps partiel. Ils aident les visiteurs à comprendre et à apprécier l'histoire et les fonctions de notre parlement national tout en perfectionnant leur aptitude à parler en public et leurs autres compétences.
- **Le programme d'initiation des cadets à la vie parlementaire :** Dans le cadre de ce programme, des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Armée de l'air ont l'occasion de visiter Ottawa et de se renseigner sur les rouages du Parlement. Les participants ont droit à une visite guidée des principaux sites de la colline du Parlement, à des séances d'information et à des périodes de questions et de réponses sur le rôle du Sénat. Le programme, qui complète la formation civique dispensée par le Mouvement des cadets du Canada, est offert en collaboration avec les ligues des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Armée de l'air, ainsi qu'avec la Direction des cadets.
- **Le Forum des jeunes Canadiens :** Chaque printemps, quatre groupes de 150 étudiants viennent à Ottawa pour une semaine intense de visites au Parlement, à la Cour suprême, à divers ministères et à d'autres organismes afin d'apprendre à connaître le système canadien de gouvernement. Ce programme éducatif bilingue permet aux étudiants de débattre de questions d'intérêt public et de rencontrer des sénateurs, d'autres parlementaires et des fonctionnaires.

Des cadets en visite au Sénat

Le 18 mars 2002, des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Armée de l'air se sont rendus à Ottawa pour se renseigner sur les rouages du Parlement. La présidente intérimaire, la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool, était l'hôte de la séance d'information à laquelle ils ont participé à la Chambre haute.

- **Les Rencontres du Canada :** Chaque année, le Conseil pour l'unité canadienne réunit à Ottawa des centaines d'étudiants venus se familiariser avec le système parlementaire canadien. Depuis sa création en 1982, ce programme éducatif sans but lucratif a permis à plus de 40 000 jeunes de 17 à 19 ans de voir de plus près comment le Canada est gouverné.
- **Le Forum des enseignants sur la démocratie parlementaire :** Ce programme annuel d'une semaine réunit quelque 70 enseignants de tout le Canada, venus se familiariser sur place avec les rouages du Parlement. Au début de la semaine, ils sont accueillis par les présidents du Sénat et de la Chambre des communes, qui leur présentent des exposés sur leurs institutions respectives et répondent à leurs questions. En 2001, quatre sénateurs ont participé à une table ronde sur le point de vue des parlementaires, au cours de laquelle ils ont pu expliquer aux enseignants participants comment les sénateurs et les députés conçoivent leur rôle.
- **Les amis du Sénat :** Le Sénat s'est associé à deux écoles secondaires de la région d'Ottawa pour offrir à des étudiants ayant une déficience physique ou mentale l'occasion de développer des aptitudes qui leur seront utiles tout au long de leur vie. En 2001-2002, trois étudiants de l'école secondaire Ridgemont d'Ottawa ont été jumelés à cinq employés du Sénat qui les ont aidés à se familiariser avec différents aspects de l'administration du Sénat et à y participer.
- **Emplois d'été :** Le Sénat engage chaque été une trentaine d'étudiants de niveau universitaire pour travailler dans divers services de l'administration du Sénat, par exemple les services législatifs, les finances, les ressources humaines, les communications et les services de la Cité parlementaire.

Le Sénat participe également à des activités communautaires lui permettant, ainsi qu'aux sénateurs, d'être plus présents dans la vie quotidienne des Canadiens.

La remise de médailles à l'occasion de la cérémonie du Souvenir en 2001

Sheila Klym et Joan Gauthier, les épouses d'Alfred Hurst et de George Gauthier, membres de la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte morts en service en 1960, ont toutes deux reçu la Croix d'argent.

Sandra Laviolette a reçu la Croix du Souvenir à la mémoire de son père, Charles-Eugène, mort au Vietnam au service de la Commission internationale de contrôle et de surveillance.

Francine et Rita Gareau, l'épouse et la mère de Denis Gareau, ont reçu toutes deux la Croix du Souvenir à la mémoire de ce casque bleu mort en Croatie en 1993.

Margaret Roach a reçu la Croix du Souvenir en hommage à son époux Aloysius, mort en mission de maintien de la paix à Chypre en 1974.

Edgar Trottier a reçu pour sa part la Croix du Souvenir commémorant la mort de son frère jumeau, Thomas, à Chypre en 1988.

- **Les anciens combattants :** En collaboration avec le ministère des Anciens combattants, le Sénat organise chaque année le lancement de la Semaine des anciens combattants. La cérémonie inaugurale se tient dans la salle du Sénat à l'invitation du président du Sénat, en présence de distingués anciens combattants de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée et des nombreuses autres missions auxquelles ont participé les Forces canadiennes. La cérémonie réunit également les familles des anciens combattants, des représentants hauts placés des organisations d'anciens combattants, du Sénat et de la Chambre des communes, du ministère des Anciens combattants, du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie royale du Canada et d'autres ministères, de même que de jeunes cadets de l'Armée, de la Marine et de l'Armée de l'air.

  La cérémonie du 6 novembre 2001, qui coïncidait avec le 45e anniversaire de la première Force d'urgence des Nations Unies dans la zone de Suez, commémorait les sacrifices consentis par les casques bleus canadiens. L'honorable Ron Duhamel, alors ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest et à la Francophonie, s'est adressé à l'assistance et a présenté la Croix d'argent, la Croix du Souvenir et la Médaille canadienne du maintien de la paix à diverses personnes.

Les sénateurs participent aussi à une multitude d'activités qui leur permettent de demeurer en contact avec les Canadiens de tout le pays. Ces rencontres donnent aussi aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs préoccupations à leurs représentants au Sénat, tout en offrant aux sénateurs une tribune pour exposer leur point de vue comme législateurs.

- **Les enquêtes :** Tout au long de l'année, y compris pendant les périodes d'ajournement, les comités mènent des enquêtes qui leur permettent de discuter de questions diverses avec les Canadiens. En 2001-2002, les sénateurs ont consacré plus de 340 heures à ces enquêtes, dans les capitales et d'autres villes plus petites de chaque province et territoire.
- **Les conférences et exposés :** Les sénateurs sont disponibles pour parler aux Canadiens de leur rôle de parlementaires, ainsi que de questions d'intérêt public auxquelles ils sont personnellement associés. Ils se rendent dans toutes les régions du pays pour rencontrer des étudiants et des membres d'organisations non gouvernementales, d'associations professionnelles et d'autres groupes pour les informer — et pour s'informer eux-mêmes en retour.

5

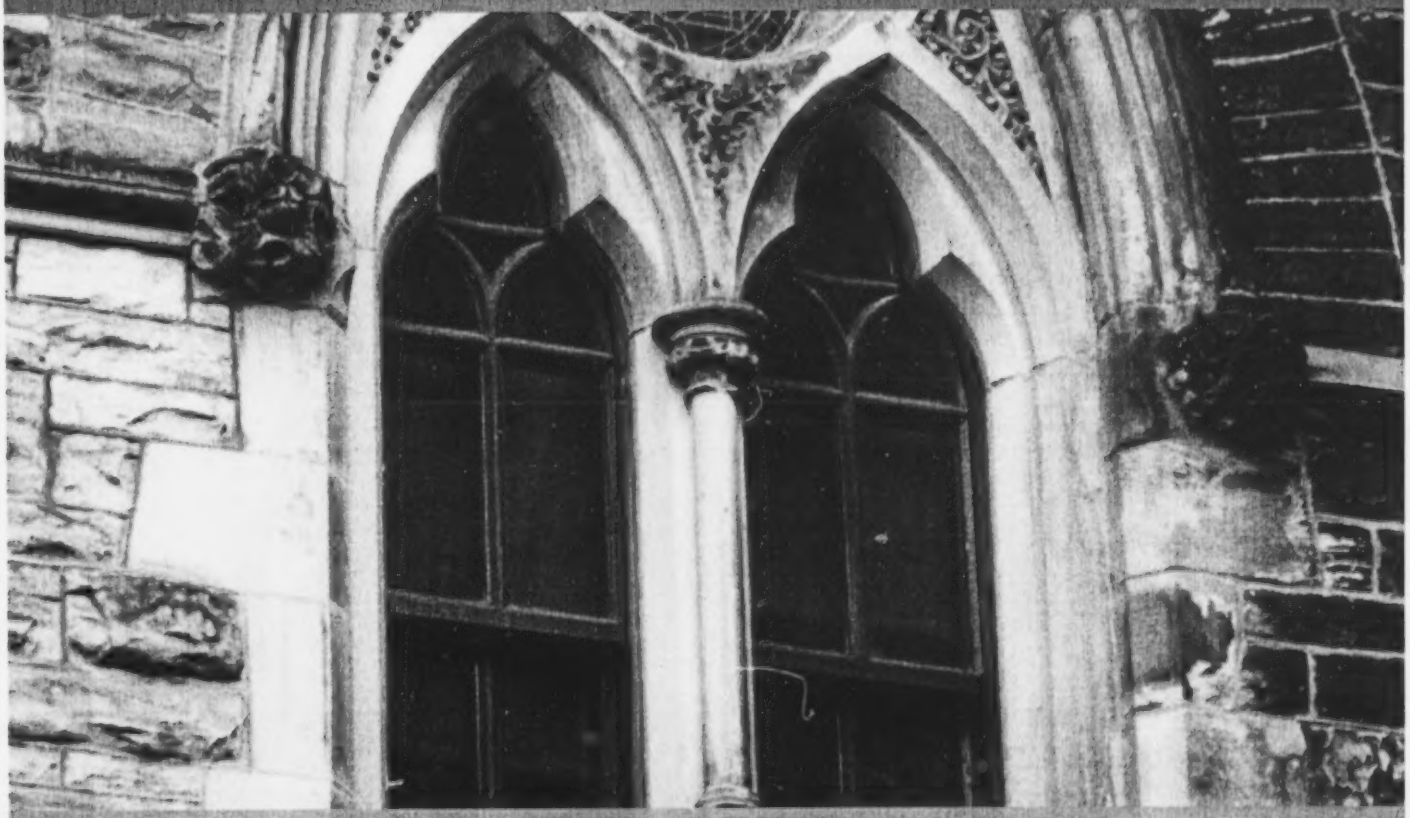

Le régime parlementaire canadien, qui doit fonctionner dans une société bilingue et multiculturelle, est très respecté dans la communauté internationale.

Les sénateurs participent à de nombreuses activités régionales et internationales destinées à promouvoir l'image du Canada et de son régime parlementaire, et à nouer des liens plus étroits avec d'autres pays. À l'occasion de visites officielles ou de séminaires comme dans le cadre des travaux des associations et des groupes d'amitié interparlementaires, ils rencontrent des parlementaires des autres régions du monde pour discuter de questions touchant par exemple la santé, le commerce, l'économie, la sécurité, la culture et les droits de la personne. Ces échanges leur permettent non seulement de faire connaître les rouages du Parlement du Canada, mais également de tirer profit de l'expérience d'autres institutions législatives.

Le président du Sénat est en quatrième place dans l'ordre de préséance, après le gouverneur général, le premier ministre et le juge en chef de la Cour suprême du Canada. Le protocole exige qu'il participe à la plupart des visites officielles, non seulement à titre honorifique, mais aussi en recevant dans ses appartements les chefs d'État ou de gouvernement de passage, généralement en compagnie d'autres parlementaires et dignitaires.

Afin de promouvoir les relations internationales, le président entretient également des contacts réguliers avec les diplomates en poste au Canada. Il doit en outre voyager à l'étranger au nom du Parlement, parfois à titre de représentant du gouvernement.

Le régime parlementaire canadien, qui doit fonctionner dans une société bilingue et multiculturelle, est très respecté dans la communauté internationale. Les législateurs canadiens de tous les partis politiques participent à diverses activités interparlementaires servant à renforcer l'image internationale du Parlement, en tant qu'institution bicamérale efficace dans laquelle des gens aux idées politiques et sociales très diverses travaillent ensemble pour le bien de tous les Canadiens.

Les visites officielles en 2001-2002

Conformément aux exigences protocolaires liées à sa fonction, le président Dan Hays (Alberta) a participé à de nombreuses activités diplomatiques, tant au Canada qu'à l'étranger. Au cours de l'année 2001-2002, il a dirigé des délégations de parlementaires en Australie, en Chine, en France et au Vatican. Il s'est aussi arrêté à Londres, en route pour la 16e conférence annuelle des présidents de séance de parlements au Botswana, pour une rencontre de travail avec des représentants du parlement britannique.

Toujours en 2001-2002, le Sénat a également reçu la visite de nombreux dignitaires étrangers de haut niveau. En 2001, le président Hays a rencontré les dignitaires suivants :

- Josef Migas, président du Conseil national de la République de Slovaquie (avril)
- Vicente Fox Quesada, président du Mexique (avril)
- José Maria Aznar, président de l'Espagne (mai)
- Jorge Sampaio, président du Portugal (mai)
- Gennady Seleznev, président de la Douma, la chambre basse du parlement russe (juin)
- Vladimir A. Varnavsky, vice-président du Conseil de la Fédération, la chambre haute du parlement russe (septembre)

- Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg (septembre)
- Jean-Jack Queyranne, ministre des Relations avec le Parlement, France (novembre)
- John Agyekum Kufuor, président du Ghana (novembre)
- Mikhaïl Kasyianov, premier ministre de la Russie (décembre)

La promotion des liens avec d'autres parlements

Les sénateurs jouent un rôle actif dans les 11 associations officielles qui encouragent les parlementaires de tous les pays à échanger des idées et de l'information et à partager leurs expériences. Chacun de ces groupes établit des objectifs clairs se rattachant à ses activités bilatérales ou multilatérales.

Le Conseil interparlementaire mixte (CIM), établi sous l'autorité des deux chambres du Parlement, supervise les questions budgétaires et administratives concernant les associations parlementaires. Les droits d'adhésion aux associations internationales et les dépenses de programme de ces associations sont assumés conjointement par le Sénat (à 30 p. 100) et la Chambre des communes (à 70 p. 100).

Associations bilatérales

- Groupe interparlementaire Canada–États-Unis
- Association interparlementaire Canada–France
- Groupe interparlementaire Canada–Japon
- Association interparlementaire Canada–Royaume-Uni
- Association législative Canada–Chine

Associations multilatérales

- Association parlementaire du Commonwealth
- Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Union interparlementaire
- Forum interparlementaire des Amériques
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN
- Association parlementaire Canada–Europe

Les sénateurs participent également aux travaux de groupes d'amitié bilatéraux, moins structurés, qui ont pour mission de resserrer les liens et d'encourager la coopération et la compréhension mutuelle entre les deux pays qui les composent. Il existe actuellement trois groupes d'amitié parlementaire officiels (Canada–Allemagne, Canada–Israël et Canada–Italie), qui organisent des assemblées générales et des séances de travail et qui accueillent à l'occasion des parlementaires ou des dignitaires des pays concernés. Bien que ces groupes ne reçoivent aucune contribution financière du Parlement, ils sont soumis aux mêmes politiques et lignes directrices que les associations parlementaires.

Place aux enfants et aux personnes âgées

Les 25 et 26 février 2002, l'Association parlementaire Canada-Europe (APCE) était l'hôte à Ottawa d'un séminaire sur la politique sociale touchant les enfants et les personnes âgées, organisé en collaboration avec la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La sénatrice Landon Pearson a prononcé le discours principal sur les enfants, la sénatrice Lorna Milne a coprésidé une séance de travail sur les personnes âgées, et l'ancienne sénatrice Sheila Finestone a présenté pour sa part un important discours sur les mesures sociales visant les personnes âgées.

Le séminaire canadien de coopération parlementaire

Chaque année, le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement unissent leurs efforts pour offrir des séminaires sur divers aspects du régime parlementaire canadien. Ces séminaires offrent aux hauts fonctionnaires du Parlement du Canada et à leurs homologues étrangers l'occasion d'observer les différents services de procédure, d'administration et de recherche offerts aux parlementaires, d'en discuter et d'échanger leurs vues sur le sujet. Bien que ces rencontres s'adressent d'abord et avant tout aux greffiers au Bureau et aux greffiers des comités, et qu'elles leur soient particulièrement utiles, des conseillers juridiques et des agents administratifs ayant rang de directeurs y ont également participé dans le passé.

À l'automne 2001, des représentants de l'Assemblée d'Irlande du Nord, de l'Assemblée nationale du pays de Galles, de la Chambre des communes et de la Chambre des Lords britanniques ont assisté au séminaire canadien de coopération parlementaire à Ottawa.

6

Le travail du Sénat ne serait pas possible sans le personnel approprié et l'infrastructure solide de l'administration.

Le Sénat du Canada

Le Sénat, qui a pour mandat de proposer, d'examiner et d'approuver des lois pour le compte des Canadiens de toutes les régions du pays, exerce une influence importante sur l'élaboration et la mise en application de la politique gouvernementale. Chaque année, en moyenne, les propositions du gouvernement obligent les comités sénatoriaux à entreprendre 50 études législatives différentes, à tenir 400 séances, à passer plus de 800 heures à analyser la politique et à examiner les propositions législatives du gouvernement, à entendre 1 400 témoins, à produire plus de 100 rapports et à réaliser plus de 30 études spéciales autorisées par l'institution de sa propre initiative et indépendamment du gouvernement.

Ces activités — qui sont au cœur de notre activité de législateurs — ne seraient pas possibles sans le personnel approprié et une infrastructure solide pour soutenir les sénateurs, leur personnel et les représentants de l'administration. Ces ressources sont fournies grâce aux fonds publics, et le Sénat (tout comme l'ensemble du Parlement) doit rendre compte de l'utilisation de ces fonds. C'est pourquoi le Sénat a mis sur pied un Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration, qui compte 15 membres et qui est chargé de veiller à la reddition de comptes et à la transparence de l'institution. Ce comité, qui établit l'orientation financière et administrative générale de l'administration du Sénat, supervise les activités décrites dans la présente section du *Rapport annuel*.

En 2001-2002, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a tenu 51 séances pour réaliser son mandat. Ses délibérations ont porté notamment sur la répartition du budget de 63,2 millions de dollars alloué au Sénat pour toutes ses activités (opérations, organisation matérielle, ressources humaines ou autres), ainsi que sur les lignes directrices administratives régissant ces activités.

Le rôle de supervision de ce comité est appuyé par l'administration, qui soutient à son tour le Sénat, les comités sénatoriaux et les sénateurs en offrant des services spécialisés en matière de législation (droit et procédure parlementaires, comités), d'administration (finances, ressources humaines, initiatives stratégiques), de communications (publications, relations publiques et relations avec les médias) et de fonctionnement opérationnel (gestion de l'information et services de la Cité parlementaire, ce qui inclut la sécurité, la gestion du matériel, les locaux et les installations).

Je profite de l'occasion pour remercier le personnel de l'administration de leur soutien continu au bon fonctionnement du Sénat. Leur professionnalisme et leur dévouement envers cette institution, ainsi qu'envers la population du Canada, sont très appréciés.

Le sénateur Richard H. Kroft
Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

État des dépenses — Programme

31 mars 2002

Numéro du crédit	Autorisation budgétaire	Dépenses	Solde de caisse non dépensé
Hauts fonctionnaires du Sénat et sénateurs — Salaires, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et aux autres hauts fonctionnaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte des régimes compensatoires des parlementaires; allocations de retraite aux anciens sénateurs sous le régime de la Partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	15 354 343 $	15 354 343 $	0
Dépenses du programme	33 127 000	32 844 454	282 546
Contributions au régime de prestations des employés	4 546 000	4 546 000	0
Total pour le programme	**53 027 343 $**	**52 744 797 $**	**282 546 $**

Dépenses par article courant

Fonctionnement	**2001-2002**
Traitements et salaires	35 542 864 $
Transports et communications	7 829 163
Information — Services d'imprimerie	159 549
Services professionnels et spéciaux	4 995 742
Location	216 382
Achat de services de réparation et d'entretien	694 420
Services publics, fournitures et approvisionnements	922 042
Immobilisations	
Acquisition de machines et de matériel	1 838 291
Paiements de transfert	
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	531 039
Autres subventions et paiements	15 304
Total	**52 744 797 $**

Dépenses du programme par secteur d'activité

Secteur d'activité	Fonctionnement	Immobilisation	Subventions et contributions	Total
Sénateurs et bureaux des sénateurs	25 883 987 $	341 298 $	200 585 $	26 425 870 $
Fonctionnement de la Chambre	3 755 841	169 681	0	3 925 522
Comités	4 894 414	28 648	330 454	5 253 516
Soutien administratif	15 841 226	1 298 663	0	17 139 889
Total	**50 375 468 $**	**1 838 290 $**	**531 039 $**	**52 744 797 $**

Dépenses — Sénateurs et bureaux des sénateurs

	2001-2002
Traitements et salaires	16 088 920 $
Transports et communications	6 445 458
Information et services d'imprimerie	32 347
Services professionnels et spéciaux	2 800 422
Location	78 028
Achat de services de réparation et d'entretien	71 994
Services publics, fournitures et approvisionnements	366 817
Construction ou acquisition de machines et de matériel	341 298
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	200 586
Autres subventions et paiements	0
Total	**26 425 870 $**

Les rôles et responsabilités
La structure administrative du Sénat du Canada

Publication des travaux du Sénat

En 2001-2002, le Bureau du sous-greffier a produit au total 80 éditions des *Journaux* et du *Feuilleton*.

Un Sénat plus accessible par voie électronique

À l'avant-garde de la technologie de l'Internet, le Sénat :

- a été l'une des premières assemblées législatives canadiennes à rendre accessible au grand public la version audio de toutes les délibérations de ses comités;
- a lancé son propre site Web interne, IntraSen, en 2001-2002;
- a amélioré l'apparence de son site Web public.

Le greffier du Sénat et greffier des Parlements

Le greffier, nommé par le gouverneur en conseil, est l'agent administratif principal responsable du fonctionnement courant de l'administration du Sénat. Il est également le dépositaire de toutes les lois adoptées par le Parlement. Il est mêlé de près à tous les aspects du processus parlementaire et législatif, et assure la liaison entre les gestionnaires et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il supervise en outre l'utilisation de la portion administrative du budget annuel du Sénat et participe à diverses activités diplomatiques et protocolaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parlement.

Le sous-greffier

Le sous-greffier appuie le greffier, le Sénat et tous les sénateurs dans l'exercice de leurs fonctions à la Chambre haute. À cette fin, son bureau publie le compte rendu officiel des travaux du Sénat (*Journaux du Sénat*) et le programme quotidien du Sénat (*Feuilleton et Avis*); il fournit en outre des documents aux fonctionnaires du Sénat, leur donne des conseils et organise régulièrement des séances d'information. Le sous-greffier fait également office de secrétaire de séance pour le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et de greffier du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement, et supervise tous les services législatifs.

Le légiste et conseiller parlementaire

Le légiste et conseiller parlementaire, nommé par résolution du Sénat, fournit des conseils juridiques et des services de rédaction législative à la demande du Sénat, des comités sénatoriaux et des sénateurs. Ses avis juridiques portent principalement sur le droit du Parlement, ainsi que sur les droits et obligations constitutionnels du Sénat et des sénateurs. Il donne également des avis sur les questions relatives aux conflits d'intérêts. Son bureau participe au processus législatif en rédigeant des projets de loi et des amendements aux projets de loi pour le compte des sénateurs. Le légiste fait également office de conseiller juridique auprès de l'administration du Sénat.

L'huissier du Bâton noir

L'huissier du Bâton noir est responsable de l'aspect cérémoniel des travaux du Sénat, ce qui inclut le défilé quotidien, la sanction royale, le discours du Trône, les funérailles et les cérémonies d'investiture des gouverneurs généraux. Il supervise en outre le programme des pages et joue un rôle actif dans les divers programmes de relations publiques du Sénat et les visites de dignitaires étrangers.

En 2001-2002, l'huissier du Bâton noir a également assumé les fonctions de directeur de la gestion de l'information; il était responsable, à ce titre, de toutes les activités du Sénat touchant la technologie et la gestion de l'information, ainsi que les services et le matériel de télécommunications. Le service de gestion de l'information supervise le fonctionnement des

quelque 650 ordinateurs du Sénat. En 2001-2002, les ordinateurs, les imprimantes, les serveurs et les autres pièces d'équipement ont été modernisés afin de permettre le passage à l'environnement Desktop 2000 et de profiter des nouvelles capacités et des nouveaux services de réseautage dans l'ensemble de la Cité parlementaire. La Direction de l'huissier du Bâton noir fournit de façon centralisée, à tous les utilisateurs du Sénat, du soutien, des avis, des conseils, de l'assistance et des services concernant les systèmes et la technologie.

En 2001-2002, cette direction :

- a lancé, tant sur l'Internet que sur l'Intranet, la diffusion sur le Web, de la bande audio des délibérations du Sénat et de tous ses comités;
- a modernisé le matériel informatique et installé une nouvelle suite de programmes de bureau dans tous les bureaux des sénateurs et des services administratifs;
- a modernisé le matériel audio et vidéo dans toutes les salles de comités du Sénat;
- a lancé IntraSen, un site Web interne servant à transmettre aux sénateurs et aux employés de l'information sur l'administration du Sénat;
- a mis en place l'environnement technique nécessaire pour offrir des services de radiodiffusion avec sous-titrage codé pour malentendants, à l'intention tant des sénateurs que du grand public;
- a lancé, en collaboration avec la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et d'autres partenaires, diverses initiatives visant à répondre aux besoins actuels et futurs du Parlement et à créer un environnement en réseau pour l'ensemble de la Cité parlementaire afin de faciliter l'adoption de solutions communes dans toutes les institutions parlementaires.

Centre d'appels

En 2001-2002, le Centre d'appels sur la gestion de l'information :

- a reçu 21 408 appels;
- a répondu à 75 p. 100 des demandes de renseignements dans les 24 heures.

La Direction générale des services de procédure

La Direction générale des services de procédure a pour responsabilité première de gérer le travail de la Direction des débats et publications et de préparer le texte préliminaire des décisions que doit rendre le président au sujet des questions de privilège ou des rappels au Règlement soulevés par les sénateurs à la Chambre haute. Le greffier principal effectue les recherches nécessaires dans les décisions antérieures et les manuels de procédure canadiens et britanniques. Lorsque le texte préliminaire de la décision est prêt, les autres membres de l'équipe de procédure — ce qui inclut le greffier du Sénat, le légiste et les autres greffiers au Bureau — l'examinent et le commentent avant de le soumettre au président pour examen. La décision est ensuite distribuée aux sénateurs lorsque le président fait part de sa décision au Sénat.

En 2001-2002, le président a rendu huit décisions officielles à la Chambre haute, dont deux portaient sur des questions de privilège et six sur des rappels au Règlement. L'une des décisions les plus complexes qu'il ait eues à prendre concernait le projet de loi S-20, un projet de loi d'intérêt public visant à accroître la transparence dans les nominations à certaines charges publiques. Un sénateur avait invoqué le Règlement pour demander si le consentement royal était nécessaire puisque le projet de loi semblait modifier l'exercice de la prérogative royale touchant les nominations. Après un examen approfondi, le président a statué que le projet de loi S-20 devait effectivement recevoir le consentement royal parce qu'il limitait l'exercice de la prérogative royale pour certaines nominations, notamment au poste de gouverneur général.

Le travail en partenariat

Le Sénat a participé à un certain nombre d'activités en collaboration avec la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et d'autres partenaires, en particulier :

- le Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices, dans le cadre de la vision et de la planification à long terme pour la Cité parlementaire;
- des projets multimédias;
- des services Internet et Intranet;
- le Système de gestion de l'information législative (SGIL), destiné à créer une interface entre les différents intervenants en vue de l'échange d'information concernant les projets de loi et les modifications;
- le Programme d'automatisation du secteur législatif (PASL), qui permettra de passer en revue et de moderniser l'infrastructure technologique, les pratiques administratives et le cadre de prestation des services qui soutiennent les activités d'édition et de tenue de dossiers relatives aux travaux des chambres et des comités.

La Direction des comités et de la législation privée

Le Sénat a institué un certain nombre de comités chargés d'examiner les projets de loi et les prévisions budgétaires, et d'effectuer des études spéciales sur différents sujets. La Direction des comités et de la législation privée fournit à ces comités des services d'administration, d'information et de procédure parlementaire se rattachant à leurs tâches et objectifs. Pour assurer ces services de soutien, les greffiers des comités travaillent en étroite collaboration avec les attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui s'occupent de la recherche de fond.

Dans le cadre de leurs travaux, les comités parcourent à l'occasion le Canada pour entendre le point de vue des Canadiens touchés par la question ou le projet de loi qu'ils étudient. En 2001-2002, les comités sénatoriaux ont effectué 29 voyages de ce genre pour tenir des audiences publiques et recueillir de l'information au Canada et à l'étranger. Au cours de l'année, on a constitué deux nouveaux comités permanents, chargés respectivement des droits de la personne, d'une part, et de la sécurité nationale et de la défense, d'autre part. Un comité spécial a par ailleurs été chargé de l'étude préliminaire du projet de *Loi antiterroriste* déposé par le gouvernement, et le Comité spécial sur les drogues illicites a poursuivi ses travaux qui ont débouché sur le dépôt d'un rapport final au début de septembre 2002.

Au cours de l'année 2001-2002, la Direction a accueilli deux greffiers de l'Assemblée d'Irlande du Nord. Cette visite, qui avait été précédée d'un voyage du greffier principal de la Direction à Belfast, a permis de resserrer les liens entre le Sénat canadien et l'Assemblée d'Irlande du Nord.

Les activités des comités

Les chiffres relatifs aux principales fonctions de la Direction reflètent une intense activité législative en 2001-2002. Voici comment ces chiffres se comparent aux moyennes établies sur cinq ans pour les divers comités :

- hausse de 33 p. 100 du nombre de séances;
- hausse de 39 p. 100 du nombre d'heures passées en comité;
- hausse de 25 p. 100 du nombre de projets de loi examinés en comité;
- hausse de 37 p. 100 du nombre de témoins entendus par les comités.

La Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit des services de gestion des ressources humaines aux sénateurs, aux gestionnaires et aux employés conformément au cadre stratégique et aux obligations juridiques du Sénat. Au 31 mars 2002, le Sénat comptait 97 sénateurs, 183 membres du personnel des sénateurs et 396 employés administratifs. Dans l'exercice de ses fonctions, la Direction élabore et met en œuvre des politiques et des pratiques touchant par exemple la rémunération, la dotation en personnel, les relations de travail, l'équité en matière d'emploi, les langues officielles, la formation et le perfectionnement. Au cours de l'année, elle a notamment :

- négocié un règlement avec deux syndicats : l'Association des employés du Service de sécurité du Sénat et l'Alliance de la fonction publique du Canada;
- terminé un important exercice de reclassification à la Direction des débats et publications;
- haussé la proportion des membres de minorités visibles travaillant à l'administration du Sénat, pour la porter de 5,9 à 7,5 p. 100;
- dispensé 7 295 heures de formation aux employés de toute l'institution, ce qui constitue une utilisation sans précédent du budget de formation et de perfectionnement.

La Direction des services de la Cité parlementaire

La Direction des services de la Cité parlementaire, qui fait partie intégrante de l'administration du Sénat, fournit à cette dernière et aux sénateurs toute une gamme de services destinés à assurer le bon fonctionnement du Sénat, en particulier des services de sécurité, de logistique et de gestion des installations. Elle assure notamment les services suivants :

- gestion du matériel, imprimerie, entreposage et gestion des biens;
- installation, transport, messageries et organisation logistique des salles de comités;
- planification des locaux et projets connexes.

Pour l'année 2001-2002, elle a notamment à son actif les réalisations suivantes :

- remise d'un prix du ministre de l'Environnement, David Anderson, en reconnaissance de l'engagement du Sénat dans le domaine de l'environnement;
- mise en œuvre de mesures de sécurité accrue afin de mieux contrôler l'accès à la colline du Parlement à la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001;
- vérification complète des pratiques de gestion, d'administration et de fonctionnement relatives à la gestion des biens matériels.

La Direction des communications

La Direction des communications, qui est responsable de l'ensemble du programme de communications du Sénat, s'occupe de diverses activités comme la production de publications (voir l'encadré); les programmes de relations publiques, en particulier auprès des jeunes; la création de produits et de services de communications d'entreprise, y compris d'annuaires détaillés et d'affiches; et la gestion des relations avec les médias pour le compte de l'institution (activités de divers porte-parole, production de trousses et de documents d'information à l'intention des médias, rédaction de capsules-médias).

Les nouvelles publications

La Direction des communications a produit un certain nombre de publications qui visent à informer le grand public et les médias sur le Sénat et à les sensibiliser à ses activités :

- *Le Sénat aujourd'hui*, une brochure descriptive détaillée offrant un survol complet de l'histoire du Sénat, de sa structure et de ses activités;
- Une série d'info-feuillets décrivant en détail certains aspects particuliers du Sénat, des gens qui y travaillent et de ses fonctions législatives — quelques titres : *La Chambre rouge, Les dirigeants du Sénat, La rémunération des sénateurs canadiens, Les comités, L'apport du Sénat au processus législatif, Les femmes au Sénat, Au service de la jeunesse canadienne* et *Le Président du Sénat*;
- Le *Rapport du Sénat*, un bulletin trimestriel destiné à informer les lecteurs sur les activités législatives, les travaux en comités, les relations interparlementaires et d'autres sujets.

Les activités de communications entourant les cérémonies spéciales dans l'enceinte du Sénat relèvent également de cette direction. Les activités connexes dans ce domaine consistent par exemple à préparer des plans d'action et à faciliter l'accès et la couverture des médias. En outre, la Direction des communications fournit au Sénat et à l'administration du Sénat des conseils stratégiques sur les répercussions des décisions les plus importantes concernant les opérations et la procédure.

La Direction des communications du Sénat gère également la télédiffusion des séances des comités sénatoriaux et d'autres émissions fournies à la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC). Au cours de l'année financière 2001-2002, la Direction a entrepris un important projet de vidéos éducatives destinées à tous les élèves de l'élémentaire et du secondaire au Canada.

La Direction des finances

La Direction des finances assure toute une gamme de services financiers, notamment :

- planification financière, comptabilité, analyse et préparation de rapports;
- services financiers aux sénateurs et à l'administration du Sénat;
- administration de tous les aspects des allocations des sénateurs (p. ex. pensions, déplacements);
- élaboration et mise en œuvre de politiques et de pratiques financières;
- établissement du budget du Sénat et contrôle budgétaire.

En 2001-2002, la Direction a supervisé les dernières étapes de mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'information financière (SIF) du gouvernement, une initiative majeure consistant à mettre en place un modèle comptable similaire à celui du secteur privé. Bien que les préparatifs du SIF aient commencé il y a plusieurs années, le rythme de travail s'est accéléré en mai 2000. La mise en œuvre s'est poursuivie en 2001-2002 par l'examen des pratiques et des politiques, afin de veiller à ce qu'elles soient conformes aux exigences du SIF et permettent un usage aussi efficace que possible des nouveaux systèmes. De nouvelles fonctions et responsabilités ont été intégrées aux pratiques administratives existantes, ce qui a permis au Sénat d'avoir accès à de meilleurs services, par exemple l'impression de chèques sur place et la production de rapports financiers améliorés.

La Direction de la planification, des initiatives stratégiques et des stratégies d'information financière

La Direction de la planification, des initiatives stratégiques et des stratégies d'information financière est chargée notamment de donner des conseils stratégiques au greffier et à l'administration du Sénat, et d'élaborer un cadre de responsabilité pour le Sénat, par exemple pour la préparation de rapports sur le rendement et la coordination des vérifications. En 2001-2002, la Direction a poursuivi son travail dans divers domaines clés se rattachant à la saine gestion de l'institution, par exemple l'élaboration d'une politique de vérification et d'évaluation internes pour l'administration du Sénat, la tenue d'une vérification interne des opérations et de la gestion des biens, la mise en œuvre d'activités de gestion et de préparation de rapports fondées sur les résultats, et la mise en place d'une fonction de contrôle moderne.

Les services de recherche

La majeure partie des services de recherche fournis aux comités est assurée par la Bibliothèque du Parlement. Le personnel de la Direction de la recherche de la Bibliothèque, qui compte de nombreux spécialistes dans des domaines comme le droit et le gouvernement, l'économie, les affaires politiques et sociales, les sciences et la technologie, répond aux demandes d'information des comités et effectue des études destinées à assister les sénateurs dans leur examen des mesures législatives soumises au Parlement et leurs enquêtes sur d'autres sujets d'intérêt. La Bibliothèque abrite plus de 385 000 publications et offre une gamme complète de services de recherche à l'aide des technologies de l'information les plus récentes. Le bibliothécaire parlementaire relève des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Les affaires internationales et interparlementaires

L'année 2001-2002 a été marquée par l'intensification du volet multilatéral des activités parlementaires, ce qui a mené à l'établissement d'un nouvel organe de coordination chargé de superviser et de consolider les activités internationales des parlementaires canadiens. La nouvelle Direction générale des affaires internationales et interparlementaires, créée conjointement par le Sénat et la Chambre des communes, a pour mandat de promouvoir la démocratie, le bon gouvernement et les mérites du régime parlementaire canadien dans le monde entier.

7

Chaque année, environ 50 000 personnes assistent aux séances des comités du Sénat et de la Chambre.

La colline du Parlement est plus qu'un lieu de travail pour les parlementaires et leur personnel : c'est un symbole national. Cet endroit chargé d'histoire et d'une grande beauté architecturale, où se prennent les décisions du gouvernement fédéral, appartient non seulement à ceux qui y travaillent, mais à tous les Canadiens. Il existe diverses façons de visiter le Sénat et d'en apprendre davantage sur son histoire, son architecture et son fonctionnement.

Visites publiques et visites guidées

Les séances du Sénat et de ses comités sont ouvertes au public. Sur le million de personnes qui visitent chaque année la colline du Parlement, 450 000 font des visites guidées de l'Édifice du Centre, où son logés le Sénat et la Chambre des communes. Environ 50 000 assistent aux séances des comités du Sénat et de la Chambre.

L'Internet

Le site Web parlementaire tient les Canadiens au courant du rôle du Parlement, de sa composition et de ses activités courantes. Bien que les statistiques suivantes ne soient pas ventilées selon la destination visitée sur le site (Sénat, Chambre des communes ou Bibliothèque du Parlement), elles montrent que la population s'intéresse beaucoup aux travaux du Parlement.

Activité sur le site Internet en 2001-2002

Nombre de demandes d'accès	192 772 177
Nombre de visites	5 435 808
Nombre d'utilisateurs	3 399 706

De nombreux sénateurs ont également leur propre site Web, sur lequel ils fournissent de l'information sur les questions d'actualité et les sujets intéressant tout particulièrement leurs commettants. Les principales publications du Sénat — dont les *Débats du Sénat du Canada*, les *Journaux du Sénat du Canada*, le *Règlement du Sénat*, *Le Sénat aujourd'hui*, *Le Rapport du Sénat* et les *Info-feuillets du Sénat* — sont également disponibles sur l'Internet.

Publications

Le Sénat a lancé en janvier 2001 son édition inaugurale du *Rapport du Sénat*, un bulletin trimestriel servant à tenir les Canadiens au courant des activités des sénateurs à la Chambre haute, dans les comités et dans la société en général. On trouvera à l'Annexe B une liste d'autres publications clés.

Renseignements

Pour en savoir plus long sur le Sénat, veuillez communiquer avec nous par

téléphone : 1-800-267-7362
télécopieur : (613) 995-4998
courriel : sencom@sen.parl.gc.ca

Vous pouvez également vous rendre sur le site Web du Parlement (www.parl.gc.ca).

Visites guidées

Pour vous renseigner sur les réservations des visites guidées, veuillez communiquer avec les :

Services de renseignements de la Bibliothèque du Parlement
Ottawa (Ontario) K1A 0A9
Téléphone : (613) 992-4793
ATS : (613) 995-2266

Pour les visites de groupe, veuillez composer le (613) 996-0986. Il est recommandé de réserver à l'avance pour les groupes de 10 personnes ou plus.

Annexes

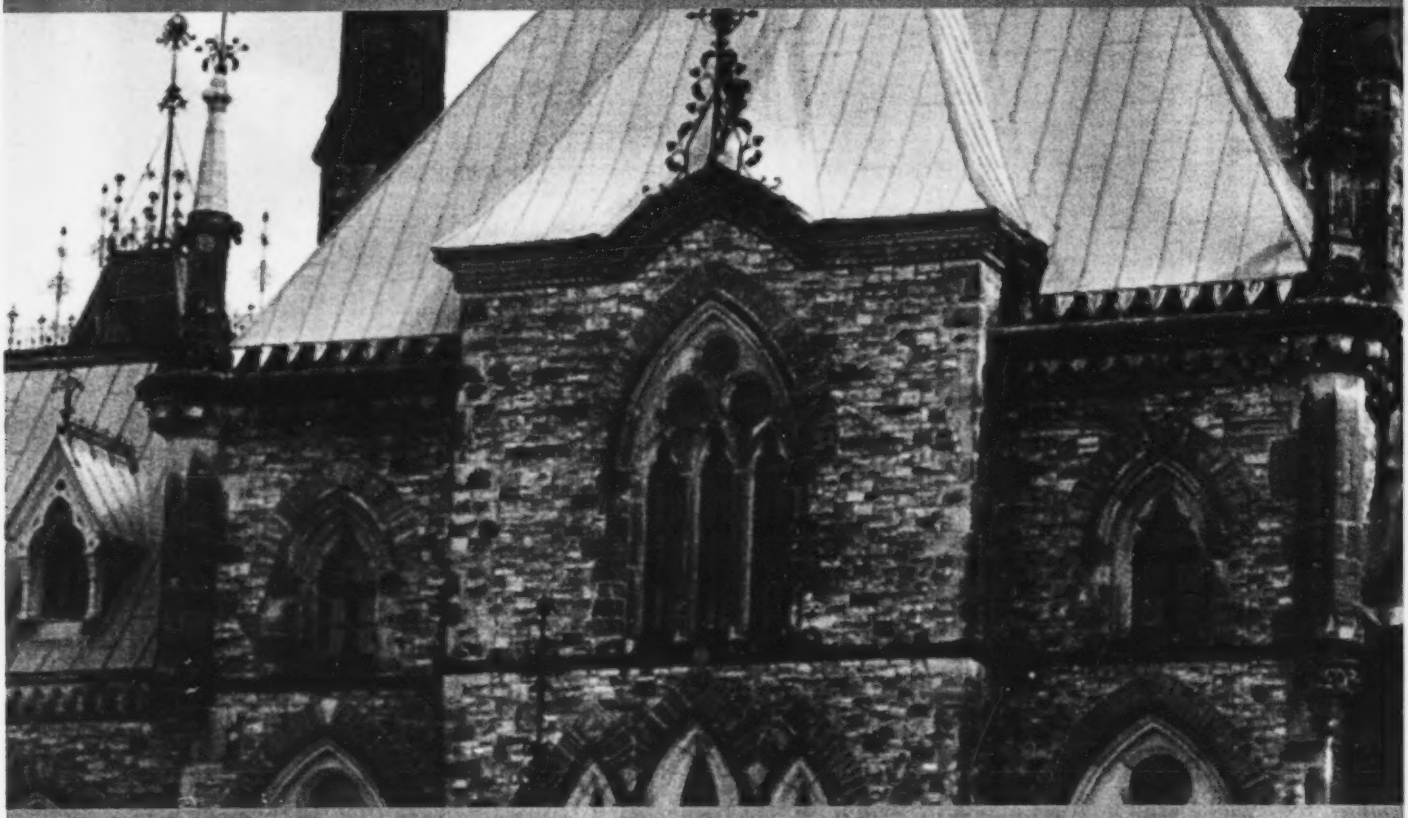

Annexe A

Comités permanents, spéciaux et mixtes du Sénat, mars 2002

Affaires étrangères

Mandat : Le Comité des affaires étrangères a été créé en mars 1938 sous le nom de Comité permanent des relations extérieures. Il a par la suite été appelé Comité permanent des relations internationales et, enfin, en 1968, Comité permanent des affaires étrangères. Il a pour mandat d'examiner les projets de loi et autres questions concernant les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth, y compris : (1) les traités et accords internationaux; (2) le commerce extérieur; (3) l'aide à l'étranger; (4) la défense et (5) les affaires territoriales et côtières (*alinéa 86(1)h) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Stollery**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Andreychuk**

Les honorables sénateurs :
Andreychuk, Bolduc, *Carstairs (ou Robichaud), De Bané, Di Nino, Grafstein, Graham, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Setlakwe, Stollery

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Andreychuk, Austin, Bolduc, Carney, *Carstairs (ou Robichaud), Corbin, De Bané, Di Nino, Grafstein, Graham, Losier-Cool, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Poulin, Stollery

Affaires juridiques et constitutionnelles

Mandat : Le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre question concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général, y compris : (1) les relations fédérales-provinciales; (2) l'administration de la justice, la réforme du droit et toutes les questions connexes; (3) le corps judiciaire; (4) toutes les affaires essentiellement juridiques et (5) les projets de loi privés qui n'ont pas été explicitement renvoyés à un autre comité, y compris ceux qui concernent le mariage et le divorce (*alinéa 86(1)k) du Règlement*).

Présidente : **L'honorable sénatrice Milne**
Vice-président : **L'honorable sénateur Beaudoin**

Les honorables sénateurs :
Andreychuk, Beaudoin, Bryden, *Carstairs (ou Robichaud), Christensen, Fairbairn, Joyal, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Milne, Moore, Pearson, Rivest

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Andreychuk, Atkins, Beaudoin, Buchanan, *Carstairs (ou Robichaud), Cools, Fraser, Grafstein, Joyal, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Milne, Moore, Nolin, Pearson

Affaires sociales, sciences et technologie

Mandat : Les origines du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie remontent à 1908, année de la création d'un Comité de la santé publique et de l'inspection des aliments. Il a reçu son appellation actuelle en 1983. Le comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant les affaires sociales, les sciences et la technologie en général, y compris : (1) les affaires des Indiens et des Inuits; (2) les affaires culturelles et les arts; (3) les affaires sociales et le travail; (4) la santé et le bien-être social; (5) les pensions; (6) le logement; (7) la condition physique et le sport amateur; (8) l'emploi et l'immigration; (9) les affaires des consommateurs; et (10) les affaires de la jeunesse (*alinéa 86(1)m) du Règlement*). De 1984 à 2000, le comité a formé, à chaque session, un sous-comité des anciens combattants chargé d'examiner les questions intéressant particulièrement les anciens combattants canadiens. Depuis 2001, ce sous-comité est passé au Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Président : **L'honorable sénateur Kirby**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice LeBreton**

Les honorables sénateurs :
Callbeck, *Carstairs (ou Robichaud), Cook, Cordy, Keon, Kirby, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Morin, Pépin, Roche

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Callbeck, *Carstairs (ou Robichaud), Cohen, Cook, Cordy, Fairbairn, Graham, Johnson, Kirby, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pépin, Robertson, Roche

Préservation et promotion de l'esprit communautaire canadien

(sous-comité du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie)

Mandat : Le sous-comité de la préservation et de la promotion de l'esprit communautaire canadien a pour mandat d'examiner, pour en faire rapport, l'état de la politique fédérale sur la préservation et la promotion de l'esprit communautaire et du sentiment d'appartenance au Canada. En particulier, le sous-comité est autorisé à examiner : (1) l'efficacité des politiques, des programmes, des symboles et des institutions qui ont servi dans le passé à promouvoir et à protéger le caractère distinct du Canada ou qui, par leur simple existence, ont fait ressortir un aspect du caractère distinct du Canada; (2) les effets de la mondialisation et de l'évolution technologique rapide sur l'aptitude du Canada à préserver et à promouvoir son caractère distinct au pays et à l'étranger; (3) les possibilités d'actualisation des politiques fédérales relatives à la préservation, à la création et à la promotion du caractère unique du Canada dans un contexte national et international en constante évolution; et (4) ainsi que les possibilités de recours à de nouvelles technologies pour faire connaître nos qualités particulières au monde et pour rendre les Canadiens fiers d'eux et de leur pays.

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), Cook, Cordy, Kirby, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Robertson

Agriculture et forêts

Mandat : En 1983, le Comité de l'agriculture est devenu le Comité de l'agriculture, des pêches et des forêts. En mai 1986, ce dernier a été scindé en deux comités permanents, celui des pêches et celui de l'agriculture et des forêts. Le Comité de l'agriculture et des forêts a pour mandat d'examiner les projets de loi et toute autre affaire concernant l'agriculture et les forêts en général, ainsi que tout ce qui a trait à la Commission canadienne du blé (*alinéa 86(1)n)*).

Président : **L'honorable sénateur Gustafson**
Vice-président : **L'honorable sénateur Wiebe**

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), Fairbairn, Gustafson, Hubley, LaPierre, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Robertson, Setlakwe, Sibbeston, Tkachuk, Tunney

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
*Carstairs (ou Robichaud), Chalifoux, Fairbairn, Fitzpatrick, Gill, Gustafson, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Milne, Oliver, Stratton, Taylor, Tkachuk, Wiebe

Banques et commerce

Mandat : Le comité existe depuis 1867. Il est chargé d'examiner les projets de loi traitant des institutions financières ainsi que les questions budgétaires et commerciales. Ce comité a été parmi les premiers à faire l'étude préliminaire des projets de loi, ce qui est considéré aujourd'hui comme un aspect distinctif des travaux des comités du Sénat. Le comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant les banques et le commerce en général, y compris : (1) les institutions bancaires, les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie et de prêts, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts; (2) les douanes et l'accise; (3) la législation fiscale; (4) les brevets et droits d'auteur; (5) les affaires des corporations; et (6) les faillites (*alinéa 86(1)l) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Kolber**
Vice-président : **L'honorable sénateur Tkachuk**

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), Di Nino, Furey, Hubley, Kroft, LaPierre, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Mahovlich, Poulin, Setlakwe, Tkachuk

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Angus, *Carstairs (ou Robichaud), Furey, Hervieux-Payette, Kelleher, Kolber, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Meighen, Oliver, Poulin, Setlakwe, Tkachuk, Wiebe

Bibliothèque du Parlement (mixte)

Mandat : Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement est autorisé à aider les présidents du Sénat et de la Chambre des communes à diriger et à contrôler la Bibliothèque du Parlement et à présenter des recommandations aux deux présidents sur l'administration de la Bibliothèque et l'affectation des crédits votés par le Parlement pour l'achat de livres, de cartes et d'autres articles à y déposer.

Coprésidents : **L'honorable sénateur Bryden, M^me^ Carolyn Bennett, députée**
Vice-présidente : **M^me^ Betty Hinton, députée**

Les honorables sénateurs :
Beaudoin, Cordy, Oliver, Poy

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Beaudoin, Bryden, Cordy, Oliver, Poy

Comité de sélection

Mandat : Le mandat du Comité de sélection est défini dans le *Règlement du Sénat*, qui établit ses attributions comme suit : au début de chaque session est constitué un Comité de sélection formé de neuf sénateurs et chargé de désigner : a) un sénateur qui présidera la Chambre à titre temporaire; et b) les sénateurs qui seront membres des divers comités particuliers. Le Comité de sélection présente au Sénat, dans les cinq premiers jours de séance de la session, un rapport distinct sur la désignation du sénateur chargé d'assumer la présidence à titre temporaire.

Président : **L'honorable sénateur Rompkey**
Vice-président : **L'honorable sénateur Stratton**

Les honorables sénateurs :
Austin, *Carstairs (ou Robichaud), Corbin, Fairbairn, Graham, Kinsella, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Robertson, Rompkey, Stratton

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Austin, *Carstairs (ou Robichaud), Corbin, DeWare, Fairbairn, Graham, Kinsella, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pépin, Robertson, Roche

Droits de la personne

Mandat : Le Comité des droits de la personne a le mandat d'examiner les questions concernant les droits de la personne en général.

Présidente : **L'honorable sénatrice Andreychuk**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Fraser**

Les honorables sénateurs :
Andreychuk, Beaudoin, *Carstairs (ou Robichaud), Cochrane, Ferretti Barth, Jaffer, Kinsella, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Poy

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Austin, *Carstairs (ou Robichaud), Comeau, De Bané, DeWare, Doody, Forrestall, Furey, Gauthier, Kenny, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Milne, Murray, Poulin, Stollery

Énergie, environnement et ressources naturelles

Mandat : Le Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles en général, y compris : (1) les mines et les ressources naturelles autres que les pêches et les forêts; (2) les pipelines, les lignes de transmission et le transport de l'énergie; et (3) l'environnement (*alinéa 86(1)p*).

Président : **L'honorable sénateur Taylor**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Spivak**

Les honorables sénateurs :
Banks, *Carstairs (ou Robichaud), Christensen, Kelleher, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Sibbeston, Stollery, Taylor, Watt

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Banks, Buchanan, *Carstairs (ou Robichaud), Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kelleher, Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Sibbeston, Spivak, Taylor, Watt

Examen de la réglementation (mixte)

Mandat : Conformément à la *Loi sur les textes réglementaires*, le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation étudie, sur une base continue, la plupart des règlements fédéraux pour en vérifier la conformité à certains critères approuvés par les deux chambres. Le comité peut faire rapport à celles-ci de toute question ou préoccupation qu'il a à cet égard.

Coprésidents : **L'honorable sénatrice Hervieux-Payette, M. Gurmant Grewal, député**
Vice-président : **M. Tom Wappel, député**

Les honorables sénateurs :
Bryden, Cook, Lapointe, Moore, Phalen, Stratton, Tkachuk

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Bacon, Bryden, Finestone, Hervieux-Payette, Kinsella, Moore, Nolin

Finances nationales

Mandat : Le Comité des finances nationales a été créé en mai 1919 sous l'appellation de Comité des finances avant de prendre son nom actuel en 1968. Il s'occupe des dépenses du gouvernement prévues soit directement dans le Budget des dépenses, soit indirectement dans des projets de loi portant pouvoir d'emprunt ou modifiant des prévisions du Budget. Le comité a aussi pour mandat d'examiner le rapport du vérificateur général (*alinéa 86(1)i) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Murray**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Cools**

Les honorables sénateurs :
Banks, Beaudoin, *Carstairs (ou Robichaud), Cook, Cools, Doody, Ferretti Barth, Johnson, Kinsella, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Murray, Taylor, Tunney, Wiebe

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Banks, Bolduc, *Carstairs (ou Robichaud), Cools, Doody, Finnerty, Ferretti Barth, Hervieux-Payette, Kinsella, Kirby, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Murray, Stratton

Langues officielles (mixte)

Mandat : Conformément à l'article 88 de la *Loi sur les langues officielles*, le Comité mixte des langues officielles est chargé d'examiner l'application de la Loi et les rapports du Commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et du ministre du Patrimoine canadien concernant les langues officielles.

Coprésidents : **L'honorable sénatrice Maheu, M. Mauril Bélanger, député**
Vice-présidents : **M. Scott Reid, député, M^me^ Yolande Thibeault, députée**

Les honorables sénateurs :
Gauthier, Léger, Maheu, Setlakwe

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Bacon, Beaudoin, Fraser, Gauthier, Losier-Cool, Maheu, Rivest, Setlakwe, Simard

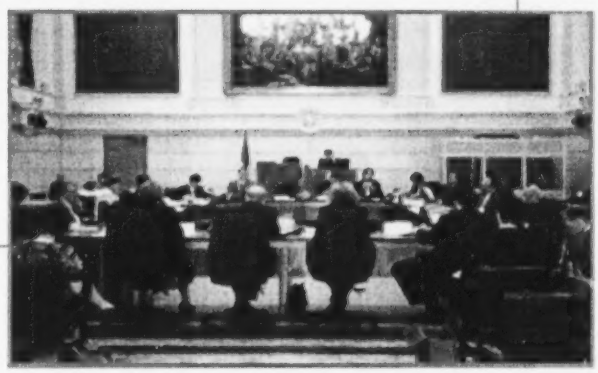

Pêches

Mandat : Le Comité des pêches a pour mandat d'examiner les projets de loi, messages, pétitions, interpellations, documents et autres questions concernant les pêches en général (*paragraphe 86(1) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Comeau**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Cook**

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), Comeau, Cook, Gill, Hubley, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Watt

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Adam, Callbeck, *Carstairs (ou Robichaud), Carney, Chalifoux, Comeau, Cook, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Meighen, Molgat, Moore, Robertson, Watt

Peuples autochtones

Mandat : Créé en décembre 1989, le Comité des peuples autochtones a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire relative aux peuples autochtones du Canada (*alinéa 86(1)q) du Règlement*). De plus, le comité est chargé d'étudier les relations entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada.

Présidente : **L'honorable sénatrice Chalifoux**
Vice-présidente : **L'honorable sénatrice Johnson**

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), Chalifoux, Christensen, Cochrane, Gill, Hubley, Johnson, Léger, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pearson, Sibbeston

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Carney, *Carstairs (ou Robichaud), Chalifoux, Christensen, Cochrane, Cordy, Gill, Johnson, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pearson, Rompkey, Sibbeston, Tkachuk, Wilson

Régie interne, budgets et administration

Mandat : Le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration a pour mandat d'examiner toutes les questions financières ou administratives relatives à la gestion interne du Sénat. Il étudie et approuve les budgets demandés par les comités et établit des lignes directrices sur des questions telles que les frais de déplacement et de recherche des sénateurs. Il convient de noter que le comité est autorisé à exécuter son mandat de sa propre initiative, c'est-à-dire sans devoir attendre d'ordre de renvoi du Sénat (*alinéa 86(1)g) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Kroft**
Vice-président : **L'honorable sénateur Atkins**

Les honorables sénateurs :
*Carstairs (ou Robichaud), De Bané, Di Nino, Doody, Furey, Forrestall, Gauthier, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Milne, Nolin, Poulin, Stollery

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Austin, *Carstairs (ou Robichaud), Comeau, De Bané, DeWare, Doody, Forrestall, Furey, Gauthier, *Kenny, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Milne, Murray, Poulin, Stollery

Règlement, procédure et droits du Parlement

(appelé Comité des privilèges, du Règlement et de la procédure avant le 19 septembre 2001)

Mandat : Le Comité du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a pour mandat : (1) de proposer périodiquement au Sénat, de sa propre initiative, des modifications au Règlement; (2) d'examiner, sur ordre de renvoi du Sénat, toute question de privilège et d'en faire rapport s'il y a lieu; et (3) d'étudier les ordres et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement (*alinéa 86(1)f) du Règlement*).

Président : **L'honorable sénateur Austin**
Vice-président : **L'honorable sénateur Stratton**

Les honorables sénateurs :
Andreychuk, Austin, Bryden, *Carstairs (ou Robichaud), Cordy, Di Nino, Gauthier, Joyal, Losier-Cool, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Milne, Pitfield, Poulin, St. Germain, Stratton

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Andreychuk, Austin, Bryden, *Carstairs (ou Robichaud), DeWare, Di Nino, Gauthier, Grafstein, Hervieux-Payette, Joyal, Kroft, Losier-Cool, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Murray, Poulin, Rossiter, Stratton

Sécurité nationale et défense

Mandat : Le Comité de la sécurité nationale et de la défense a pour mandat d'examiner les questions concernant la défense nationale et la sécurité en général, y compris les affaires des anciens combattants.

Président : **L'honorable sénateur Kenny**
Vice-président : **L'honorable sénateur Forrestall**

Les honorables sénateurs :
Atkins, Banks, *Carstairs (ou Robichaud), Cordy, Day, Forrestall, Kenny, LaPierre, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Meighen, Wiebe

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Atkins, *Carstairs (ou Robichaud), Cordy, Forrestall, Hubley, Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Meighen, Pépin, Rompkey, Wiebe

Affaires des anciens combattants

(sous-comité du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense)

Mandat : De 1984 à 2000, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie avait un sous-comité des anciens combattants chargé d'étudier diverses questions touchant particulièrement les anciens combattants canadiens. La responsabilité de ces questions a été cédée en 2001 au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Président : **L'honorable sénateur Meighen**
Vice-président : **L'honorable sénateur Wiebe**

Les honorables sénateurs :
Atkins, *Carstairs (ou Robichaud), Day, Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Meighen, Wiebe

Transports et communications

Mandat : Conformément à l'*alinéa 86(1)j) du Règlement*, les domaines relevant du Comité des transports et des communications sont les suivants : (1) les transports et les communications par voie de terre, d'air, d'eau et d'espace, que ce soit par radio, téléphone, télégraphe, fil, câble, micro-ondes, sans-fil, télévision, satellite, radiodiffusion, communications postales, ou par toute autre forme, méthode ou moyen; (2) le tourisme; (3) les transports publics; et (4) la navigation, le transport maritime et les voies navigables.

Président : **L'honorable sénatrice Bacon**
Vice-président : **L'honorable sénateur Oliver**

Les honorables sénateurs :
Adams, Bacon, Callbeck, *Carstairs (ou Robichaud), Forrestall, Gustafson, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Adams, Angus, Bacon, Callbeck, *Carstairs (ou Robichaud), Christensen, Eyton, Finestone, Fitzpatrick, Forrestall, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Rompkey, Setlakwe, Spivak

Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites

Mandat : Le Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites a pour mandat d'examiner les dispositions de la législation et des politiques antidrogue du Canada relatives au chanvre indien (cannabis), la politique actuelle et les obligations internationales du gouvernement ainsi que les stratégies adoptées par d'autres pays dans ce domaine.

Président : **L'honorable sénateur Nolin**
Vice-président : **L'honorable sénateur Kenny**

Les honorables sénateurs :
Banks, *Carstairs (ou Robichaud), *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Nolin, Rossiter

Membres désignés initialement par le Comité de sélection :
Banks, *Carstairs (ou Robichaud), Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Nolin, Rossiter

Annexe B
Liste des publications

1 Documents publics

Info-feuillets

- *La Chambre rouge*
- *Les dirigeants du Sénat*
- *La rémunération des sénateurs canadiens*
- *Les comités du Sénat*
- *L'apport du Sénat au processus législatif*
- *Les femmes au Sénat*
- *Au service de la jeunesse canadienne*
- *Le Président du Sénat*

Brochures/livrets

- *Le Sénat aujourd'hui*
- Le *Rapport du Sénat* (bulletin trimestriel)

Travaux législatifs

- *Les Journaux du Sénat*
- *Les Débats du Sénat*

Documents produits en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement

- *Le Parlement du Canada vu de l'intérieur*
- *Le Président du Sénat*
- *Les tableaux de guerre de la Chambre du Sénat*
- *Pleins feux sur le Sénat*
- *Le rôle du Sénat dans le processus législatif*

2 Documents internes

- *Bulletin du Sénat*
- *Répertoire des sénateurs*
- *La quatrième lecture*

Annexe C

Liste des rapports de comité

Nous présentons dans ce qui suit la liste des rapports d'études législatives et spéciales réalisées par les comités permanents, spéciaux et mixtes du Sénat en 2001-2002. Les rapports de fond sont ceux qui rendent compte des décisions prises par les comités sur les travaux dont ils sont saisis. Les rapports administratifs ont pour objet de rendre compte de dépenses effectuées, de demander des autorisations (de voyager ou de faire téléviser des délibérations, par exemple) ou l'approbation de budgets.

Certains de ces rapports peuvent être consultés sur le site Web du Parlement (www.parl.gc.ca).

On peut également trouver des exemplaires des rapports dans beaucoup de bibliothèques publiques, législatives et universitaires. Selon les stocks disponibles, on peut aussi s'en procurer en s'adressant à :

La Direction des comités et de la législation privée
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4
Tél. : 1-800-267-7362

Comités permanents

Affaires étrangères

Rapports administratifs

Deuxième rapport : Examiner pour en faire rapport, les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine . . .
Le 25 avril 2001

Troisième rapport : Examiner pour en faire rapport, les implications pour le Canada de l'évolution de l'Union européenne, et se pencher sur des questions connexes d'ordre politique, économique et sécuritaire . . .
Le 25 avril 2001

Quatrième rapport : Étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères en général . . .
Le 25 avril 2001

Cinquième rapport : Examiner pour en faire rapport, les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine . . .
Le 12 juin 2001

Sixième rapport : Examiner pour en faire rapport, les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine . . .
Le 25 septembre 2001

Septième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-32, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica . . .
Le 21 novembre 2001

Huitième rapport : Étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères en général . . .
Le 4 décembre 2001

Neuvième rapport : Examiner pour en faire rapport, les implications pour le Canada de l'évolution de l'Union européenne, et se pencher sur des questions connexes d'ordre politique, économique et sécuritaire . . .
Le 4 décembre 2001

Dixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-6, Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales . . .
Le 12 décembre 2001

Onzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales . . .
Le 13 décembre 2001

Douzième rapport : Examiner pour en faire rapport, les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine . . .
Le 25 mars 2002

Affaires juridiques et constitutionnelles

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-25, Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Conférence des Mennonites au Canada . . .
Le 26 avril 2001

Quatrième rapport : Examiner pour en faire rapport le Rapport de 2000 du Directeur général des élections . . .
Le 17 mai 2001

Cinquième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur les juges et une autre loi en conséquence . . .
Le 17 mai 2001

Sixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-27, Loi autorisant L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec . . .
Le 31 mai 2001

Septième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-28, Loi autorisant Certas direct, compagnie d'assurance, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec . . .
Le 31 mai 2001

Huitième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales . . .
Le 7 juin 2001

Neuvième rapport : Votre Comité, auquel a été renvoyé le document intitulé « Propositions visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois ayant cessé d'avoir effet » . . .
Le 31 octobre 2001

Dixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-7, Loi concernant le système de justice pénale pour les adolescents, et modifiant et abrogeant certaines lois en conséquence . . .
Le 8 novembre 2001

Onzième rapport : Examiner le projet de règlement adaptant la Loi électorale du Canada en vue d'un référendum . . .
Le 29 novembre 2001

Douzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-24, Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi) et d'autres lois en conséquence . . .
Le 4 décembre 2001

Treizième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-40, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines dispositions ayant cessé d'avoir effet . . .
Le 6 décembre 2001

Quatorzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-15A, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois . . .
Le 19 février 2002

Quinzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-30, Loi portant création d'un service administratif pour la Cour d'appel fédérale, la Cour fédérale, la Cour d'appel de la cour martiale et la Cour canadienne de l'impôt et modifiant la Loi sur la Cour fédérale, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur les juges et d'autres lois en conséquence . . .
Le 21 mars 2002

Affaires sociales, sciences et technologie

Rapports de fond

Cinquième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (pêche) . . .
Le 3 mai 2001

Huitième rapport : La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral (rapport intérimaire) Volume quatre — Questions et options
Le 17 septembre 2001

Neuvième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-11, Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger . . .
Le 23 octobre 2001

Dixième rapport : Étudier pour en faire rapport l'état du système de soins de santé au Canada . . .
Le 11 décembre 2001

Onzième rapport : Examiner pour en faire rapport l'état de la politique fédérale sur la préservation et la promotion de l'esprit communautaire et du sentiment d'appartenance au Canada . . .
Le 11 décembre 2001

Douzième rapport : Votre comité, auquel a été déféré le projet de loi S-12, Loi modifiant la Loi sur la statistique et la Loi sur les Archives nationales du Canada (documents de recensement) . . .
Le 14 décembre 2001

Treizième rapport : Votre comité, auquel a été déféré la teneur du projet de loi S-21, Loi visant à garantir le droit des individus au respect de leur vie privée . . .
Le 14 décembre 2001

Quatorzième rapport : Votre Comité, qui a été autorisé le jeudi 1er mars 2001 à examiner les faits nouveaux et à en faire rapport depuis que la sanction royale a été donnée durant la deuxième session de la 36e législature au projet de loi C-6, Loi visant à faciliter et à promouvoir le commerce électronique en protégeant les renseignements personnels recueillis, utilisés ou communiqués dans certaines circonstances, en prévoyant l'utilisation de moyens électroniques pour communiquer ou enregistrer de l'information et des transactions et en modifiant la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur les textes réglementaires et la Loi sur la révision des lois . . .
Le 14 décembre 2001

Quinzième rapport : La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral (rapport intérimaire) Volume deux — Tendances actuelles et défis futurs
Le 29 janvier 2002

Seizième rapport : La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral (rapport intérimaire) Volume trois : Les systèmes de soins de santé dans d'autres pays
Le 29 janvier 2002

Rapports administratifs

Troisième rapport : Examiner pour en faire rapport l'état du système de soins de santé au Canada . . .
Le 24 avril 2001

Quatrième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-14, Loi instituant la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier . . .
Le 26 avril 2001

Sixième rapport : Examiner pour en faire rapport l'état de la politique fédérale sur la préservation et la promotion de l'esprit communautaire et du sentiment d'appartenance au Canada . . .
Le 16 mai 2001

Septième rapport : Examiner pour en faire rapport l'état du système de soins de santé au Canada . . .
Le 12 juin 2001

Agriculture et forêts

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole et d'autres lois en conséquence . . .
Le 13 juin 2001

Quatrième rapport : Rapport sur les forêts
Le 28 juin 2001

Sixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada . . .
Le 31 octobre 2001

Huitième rapport : Regard vers le Sud: La politique des États-Unis en matière d'agriculture et d'agro-alimentaire au XXIe siècle (rapport intérimaire)
Le 4 décembre 2001

Rapports administratifs

Deuxième rapport : Se pencher sur le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires.
Le 5 avril 2001

Cinquième rapport : Examiner le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires.
Le 18 octobre 2001

Septième rapport : Examiner le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires.
Le 4 décembre 2001

Banques et commerce

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-17, Loi modifiant la Loi sur les brevets . . .
Le 5 avril 2001

Quatrième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-11, Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives ainsi que d'autres lois en conséquence . . .
Le 5 avril 2001

Sixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-8, Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières . . .
Le 31 mai 2001

Septième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise . . .
Le 7 juin 2001

Huitième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les douanes, la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne le tabac . . .
Le 7 juin 2001

Neuvième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-22, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les douanes, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations et une loi liée à la Loi sur la taxe d'accise . . .
Le 7 juin 2001

Dixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-31, Loi mettant en œuvre des accords, des conventions et des protocoles . . .
Le 25 octobre 2001

Onzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence . . .
Le 27 novembre 2001

Treizième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-41, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne . . .
Le 7 février 2002

Quatorzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-40, Loi modifiant la Loi sur la compensation et le règlement des paiements . . .
Le 14 mars 2002

Rapports administratifs

Cinquième rapport : Examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international . . .
Le 29 mai 2001

Douzième rapport : Examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international . . .
Le 5 décembre 2001

Droits de la personne

Rapport de fond

Deuxième rapport : Le respect des obligations du Canada en matière de droits de la personne
Le 13 décembre 2001

Rapport administratif

Premier rapport : Étudier diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne . . .
Le 7 juin 2001

Énergie, environnement et ressources naturelles

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-15, Loi visant à donner à l'industrie canadienne du tabac le moyen de réaliser son objectif de prévention de la consommation des produits du tabac chez les jeunes au Canada . . .
Le 10 mai 2001

Quatrième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et la Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada . . .
Le 6 juin 2001

Cinquième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-4, Loi créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable . . .
Le 6 juin 2001

Sixième rapport : Les réacteurs nucléaires canadiens : quel est le niveau suffisant de sûreté? (rapport intérimaire)
Le 11 juin 2001

Huitième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine) . . .
Le 21 novembre 2001

Dixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-39, Loi remplaçant la Loi sur le Yukon afin de la moderniser et de mettre en œuvre certaines dispositions de l'Accord de transfert au Yukon d'attributions relevant du Programme des affaires du Nord et modifiant et abrogeant d'autres lois . . .
Le 7 mars 2002

Onzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-33, Loi concernant les ressources en eau du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et modifiant diverses lois en conséquence . . .
Le 21 mars 2002

Rapports administratifs

Septième rapport : Étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles . . .
Le 12 juin 2001

Neuvième rapport : Étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles . . .
Le 29 novembre 2001

Finances nationales

Rapports de fond

Cinquième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence . . .
Le 17 mai 2001

Sixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi d'exécution du budget de 1997 et la Loi sur la gestion des finances publiques . . .
Le 7 juin 2001

Septième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces . . .
Le 12 juin 2001

Huitième rapport : Votre Comité auquel a été déféré le Budget des dépenses 2001-2002 . . .
Le 12 juin 2001

Neuvième rapport : Le rôle du gouvernement en matière de frais d'entretien différé accumulé dans les établissements d'enseignement postsecondaire
Le 30 octobre 2001

Dixième rapport : Votre Comité auquel a été déféré le Budget supplémentaire des dépenses « A » 2001-2002 . . .
Le 4 décembre 2001

Onzième rapport : Votre Comité auquel a été déféré le Budget supplémentaire des dépenses « B » 2001-2002 . . .
Le 14 mars 2002

Douzième rapport : Votre Comité auquel a été déféré le Budget des dépenses 2001-2002 . . .
Le 14 mars 2002

Treizième rapport : Votre Comité auquel a été déféré le Budget des dépenses 2002-2003 . . .
Le 19 mars 2002

Quatorzième rapport : L'efficacité et les améliorations possibles de la politique actuelle de péréquation
Le 21 mars 2002

Quinzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001 . . .
Le 25 mars 2002

Pêches

Rapports de fond

Troisième rapport : L'aquaculture dans les régions canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique (rapport intérimaire)
Le 29 juin 2001

Cinquième rapport : Thèmes choisis sur les pêches en eau douce et les pêches du Nord
Le 19 février 2002

Rapports administratifs

Deuxième rapport : Présenter un rapport sur des questions relatives à l'industrie des pêches
Le 10 mai 2001

Quatrième rapport : Libérer des fonds
Le 4 décembre 2001

Peuples autochtones

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre comité, auquel a été déféré le projet de loi S-24, Loi visant à mettre en œuvre l'entente conclue par les Mohawks de Kanesatake et Sa Majesté du chef du Canada concernant l'exercice de pouvoirs gouvernementaux par ceux-ci sur certaines terres et modifiant une loi en conséquence . . .
Le 10 mai 2001

Quatrième rapport (final) : Parcs nationaux du Nord — une nouvelle orientation
Le 27 septembre 2001

Sixième rapport : Votre comité, auquel a été déféré le projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en œuvre des dispositions des règlements de revendications des premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en œuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan . . .
Le 19 février 2002

Rapports administratifs

Deuxième rapport : Étudier, afin d'en faire rapport, les possibilités d'accroître le développement économique
Le 5 avril 2001

Cinquième rapport : Étudier, pour ensuite en faire rapport, les problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes du Canada
Le 29 novembre 2001

Privilèges, Règlement et procédure

Rapport de fond

Quatrième rapport : Changement de nom du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense
Le 19 septembre 2001

Rapport administratif

Troisième rapport : Budget (2001-2002)
Le 17 mai 2001

Règlement, procédure et droits du Parlement
(appelé Privilèges, Règlement et procédure avant le 19 septembre 2001)

Rapports de fond

Quatrième rapport : Changement de nom du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense
Le 19 septembre 2001

Sixième rapport : Étude de la structure des comités du Sénat — Report de la date de présentation du rapport
Le 4 octobre 2001

Septième rapport : Reconnaissance d'un troisième parti au Sénat
Le 6 novembre 2001

Huitième rapport : Modifications au Règlement — Sénateurs reconnus coupables d'une infraction et passibles d'une peine
Le 5 décembre 2001

Neuvième rapport : Réimpression du Règlement du Sénat, février 2002
Le 20 février 2002

Dixième rapport : Projet de loi S-34, Loi relative à la sanction royale des projets de loi . . .
Le 5 mars 2002

Onzième rapport : Moderniser le Sénat de l'intérieur : Actualisation de la structure des comités sénatoriaux — Questions opérationnelles
Le 20 mars 2002

Douzième rapport : Mise à jour du Règlement concernant la question de la reconnaissance d'un troisième parti
Le 26 mars 2002

Rapport administratif

Troisième rapport : Budget (2001-2002)
Le 17 mai 2001

Sécurité nationale et défense

Rapport de fond

Cinquième rapport : L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense
Le 28 février 2002

Rapports administratifs

Premier rapport : Faire une étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées . . .
Le 7 juin 2001

Deuxième rapport : Faire une étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées . . .
Le 25 septembre 2001

Troisième rapport : Faire une étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées . . .
Le 29 novembre 2001

Quatrième rapport : Examiner, pour ensuite en faire rapport, les soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix . . .
Le 21 février 2002

Transports et communications

Rapports de fond

Troisième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi de 1987 sur les transports routiers et d'autres lois en conséquence . . .
Le 3 mai 2001

Quatrième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-7, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion . . .
Le 5 juin 2001

Sixième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-14, Loi concernant la marine marchande et la navigation et modifiant la Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes et d'autres lois . . .
Le 18 octobre 2001

Septième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-33, Loi modifiant la Loi sur le transport aérien . . .
Le 6 novembre 2001

Huitième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-34, Loi portant constitution du Tribunal d'appel des transports du Canada et modifiant certaines lois en conséquence . . .
Le 27 novembre 2001

Neuvième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada . . .
Le 6 décembre 2001

Onzième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique . . .
Le 13 décembre 2001

Rapports administratifs

Cinquième rapport : Votre Comité recommande : Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner pour en faire rapport les enjeux stratégiques touchant l'industrie du transport interurbain par autocar . . .
Le 25 septembre 2001

Dixième rapport : Étudier les enjeux stratégiques touchant l'industrie du transport interurbain par autocar . . .
Le 6 décembre 2001

Comités spéciaux

Drogues illicites

Rapports administratifs

Premier rapport : Réexaminer les lois et les politiques antidrogue canadiennes . . .
Le 10 mai 2001

Deuxième rapport : Réexaminer les lois et les politiques antidrogue canadiennes . . .
Le 12 juin 2001

Troisième rapport : Réexaminer les lois et les politiques antidrogue canadiennes . . .
Le 29 novembre 2001

Projet de loi C-36

Premier rapport : Examiner le sujet du projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme et la protection des droits de la personne et des libertés publiques dans l'application de la Loi à l'étude . . .
Le 1er novembre 2001

Deuxième rapport : Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme . . .
Le 10 décembre 2001

Comités mixtes du Sénat et de la Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

Premier rapport : Changement du quorum
Le 17 mai 2001

Examen de la réglementation

Deuxième rapport : Article 58 du Règlement sur les fruits et les légumes frais, C.R.C. 1978, ch. 285
Le 7 juin 2001

Troisième rapport : Loi sur les textes réglementaires
Le 8 novembre 2001

Quatrième rapport : Paragraphe 15(5) du Règlement sur les rennes des Territoires du Nord-Ouest, C.R.C. 1978, ch. 1238
Le 10 décembre 2001

Cinquième rapport : Cinquième rapport (nº 70)
Le 7 février 2002

Langues officielles

Deuxième rapport : La diffusion et la disponibilité des débats et travaux du Parlement dans les deux langues officielles
Le 2 mai 2001

Troisième rapport : Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002
Le 31 mai 2001

Quatrième rapport : L'opportunité d'augmenter le financement du Commissariat aux langues officielles
Le 31 mai 2001

Cinquième rapport : Étude sur les services bilingues offerts par Air Canada
Le 12 juin 2001

Sixième rapport : Résolution du Comité mixte permanent des langues officielles
Le 7 février 2002

Septième rapport : Air Canada : Les bonnes intentions ne suffisent pas!
Le 21 février 2002

Annexe D
Lexique parlementaire*

ajournement, levée de la séance	Suspension des travaux, de quelques minutes à plusieurs mois, pour les reprendre au cours de la même session.
amendement	Modification proposée à une motion, à un projet de loi ou à un rapport de comité.
bicaméral	Se dit d'un parlement comprenant deux chambres, par exemple, le Sénat et la Chambre des communes.
Bureau	Table qui se trouve devant le fauteuil du Président et où s'assoient le greffier et les autres « greffiers au Bureau ».
caucus	Réunion de tous les sénateurs et députés d'un même parti.
comité	Organisme chargé d'étudier toute question dont il est saisi par le Sénat, y compris les projets de loi.
comité permanent	Comité créé par le Règlement du Sénat.
Débats du Sénat	Compte rendu des délibérations du Sénat publié après chaque jour de séance et basé sur le texte révisé et corrigé des « bleus ».
deuxième lecture	Étape de l'étude au cours de laquelle le principe et l'objet du projet de loi sont discutés et ensuite adoptés ou rejetés.
discours du Trône	Discours habituellement prononcé par le gouverneur général à l'ouverture d'une session du Parlement. Le discours donne un aperçu du programme législatif du gouvernement pour la session. Il est prononcé au Sénat devant les membres des deux Chambres.
édicter, promulguer une loi	Une assemblée législative adopte des projets de loi, mais l'édiction d'une loi requiert encore la sanction royale.
étape de l'étude en comité	Étude détaillée des articles d'un projet de loi avant ou après la deuxième lecture.
étude préliminaire d'un projet de loi	Étude soit d'un avant-projet de loi ou de la teneur d'un projet de loi avant sa présentation officielle, soit d'un projet de loi avant la deuxième lecture.
Feuilleton	Travaux du jour du Sénat; ordre du jour officiel des séances du Sénat. Il est publié chaque jour de séance et comprend toutes les questions qui peuvent être abordées au cours de la journée.
greffier à la procédure	Membre de l'équipe des greffiers à la procédure qui assument diverses fonctions liées à l'administration et à la procédure.

greffier du Sénat	Conseiller principal en procédure parlementaire auprès du Président du Sénat et des sénateurs.
greffiers au Bureau	Greffiers chargés de fournir des conseils sur les questions de procédure lorsque le Sénat siège.
huissier de la verge noire	Haut fonctionnaire du Sénat qui transmet les messages aux Communes lorsque les députés sont convoqués au Sénat par le gouverneur général ou son suppléant.
Journaux du Sénat	Compte rendu officiel des délibérations de la Chambre.
leader du gouvernement	Sénateur responsable de l'organisation des affaires de son parti à la chambre.
lecture (d'un projet de loi)	Une des étapes de l'adoption d'un projet de loi. Dans les premiers temps du Parlement britannique, un projet de loi était lu à haute voix trois fois par le greffier. De nos jours, chaque lecture (première, deuxième et troisième) joue un rôle particulier dans le processus législatif.
Loi constitutionnelle	Un des textes de loi, le premier datant de 1867, qui renferme la plupart des règles écrites de la constitution canadienne, autrefois intitulés *Actes de l'Amérique du Nord britannique*. La *Loi constitutionnelle de 1982* contient la *Charte canadienne des droits et libertés*.
Loi sur le Parlement du Canada	Loi qui officialise les privilèges dévolus au Parlement et qui établit la structure administrative des deux Chambres.
masse	Bâton massif, lourd et richement orné qui symbolise l'autorité.
membre d'office	Personne rattachée de façon non officielle à un comité (autre que le personnel de recherche ou les conseillers).
ordre permanent	Ordre que le Sénat adopte afin de régir ses travaux. Un tel ordre demeure en vigueur de façon permanente.
page	Étudiant engagé pour transmettre des messages et livrer des documents parlementaires et autres aux sénateurs, au Sénat et dans les salles de comité.
première lecture	Étape de pure formalité dans l'adoption d'un projet de loi. La motion portant première lecture et ordre d'impression est présentée immédiatement après que la Chambre a autorisé le dépôt du projet de loi. Elle ne donne lieu à aucun débat ni amendement et son adoption est tenue pour acquise sans mise aux voix.
projet de loi	Texte de loi proposé au Parlement.
projet de loi de finances	Projet de loi d'intérêt public qui entraîne la dépense de deniers publics ou l'imposition d'une taxe ou d'un impôt.

projet de loi du Sénat	Projet de loi d'intérêt public ou privé émanant du Sénat. Les projets de loi du Sénat, dont le numéro est précédé de la lettre « S » plutôt que de la lettre « C », sont transmis à la Chambre des communes après leur adoption en troisième lecture au Sénat.
sénateur indépendant	Sénateur qui n'est pas membre d'un parti politique reconnu.
session	Une des périodes de base qui divise une législature et qui comprend normalement plusieurs séances. Les sessions commencent par un discours du Trône et se terminent par une prorogation.
sous-comité	Comité secondaire qu'un comité crée parmi ses membres et auquel il délègue certains de ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat.
tribune	Emplacement réservé au public, aux journalistes ou aux visiteurs de marque qui assistent aux séances.
troisième lecture	Dernière étape de l'étude d'un projet de loi au terme de laquelle le projet de loi au complet est adopté ou rejeté.
whip	Sénateur chargé de tenir les membres de son parti au courant des travaux du Sénat et de veiller à leur présence, particulièrement lorsqu'une mise aux voix est prévue. Normalement, chaque parti a un whip en chef et plusieurs whips adjoints.

*Source : *Vocabulaire du Parlement, édition revue et augmentée, bulletin de terminologie nº 240*, Services à la clientèle, Bureau de la traduction, Ottawa, ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998.